



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD



*Une
belle
fête
votive !*

Urbanisme
p. 12

Éducation
p. 20

Associations
p. 35

MILHAUD

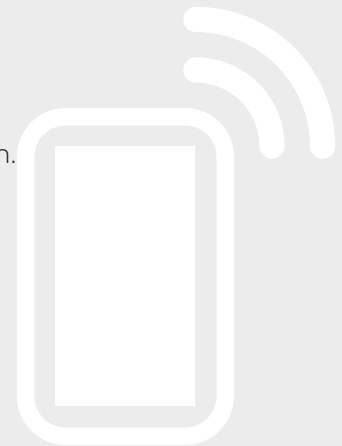
OCTOBRE 2022 | NUM 20

Sommaire

 Actualités municipales Travaux	 Actualités municipales Sécurité Prévention	Édito du maire Comptes-rendus des conseils municipaux Travaux Actualités municipales Coup d'œil dans le rétro Agenda La vie des associations	p.3 p.4 p.8 P.12 P.28 P.33 P.35
 Actualités municipales Éducation	 La vie des associations Forum	 Actualités municipales Social Manifestations à venir À vos agendas	

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Rendez-vous élus : 04 66 74 61 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Assistante sociale : 04 66 76 81 00 sur rdv le jeudi matin de 9h à 12h.
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



“Faire plus avec moins...”

Chères Milhautoises, Chers Milhautois,

La vie continue et doit continuer !

Je me souviens de ce jeudi 9 mai 2019, le triste jour des obsèques de mon (notre) ami Olivier ROUQUIER, chef de la police municipale. Sur le chemin qui me ramenait chez moi, quelqu'un s'affairait dans son jardin et je me suis fait cette réflexion : « je viens de perdre un ami et quelqu'un tond sa pelouse ! la vie continue tout tranquillement comme si rien ne s'était passé ! ».

Les événements ne changent rien à l'inexorable marche du temps. Il en va ainsi pour ces périodes déchirées que nous vivons, qu'il s'agisse de la guerre en UKRAINE et du risque d'embrasement international, des incendies, de la canicule, des inondations et du dérèglement climatique, de notre (in) dépendance énergétique, de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat ! la liste est longue !

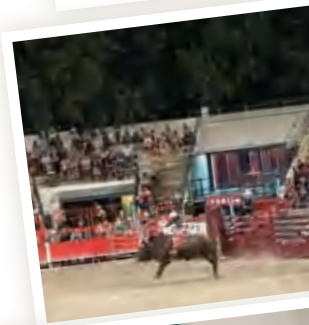
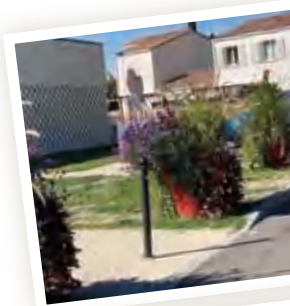
L'avenir se ternit, avec des factures plus lourdes, des budgets de fonctionnement toujours plus gourmands avec l'augmentation des prix des fournitures, de la valorisation de 3,5 % de la rémunération des fonctionnaires (attendue depuis de nombreuses années !) alors même que l'État poursuit la réduction des aides aux collectivités et les contraint dans un étau réglementaire de plus en plus oppressant.

Il nous faut donc rebondir. En continuant et en accélérant les recherches d'économies d'énergie de nos bâtiments, en reportant les projets pour lesquels nous n'avons pas encore sécurisé la ressource financière, en particulier obtenus les subventions nécessaires, en nous concentrant sur les projets les plus avancés comme la crèche, l'extension de la cantine, le parc Van GOGH, l'accessibilité de la mairie, la rénovation énergétique des écoles, la route de Nîmes, la consolidation du plancher des archives... et surtout la finalisation du programme de rénovation en LED du réseau d'éclairage public. Les autres projets ne sont pas pour le moment abandonnés mais seulement différés.

Faire plus avec moins : voilà la situation qui est la nôtre, comme toutes les collectivités. Et je n'aborde pas ici l'état des finances de la métropole qui elle aussi se voit dans l'obligation de faire de drastiques économies. N'oublions pas que Nîmes Métropole intervient entre autre dans les compétences transports, eau-assainissement, réseau pluvial, enlèvement et traitement des ordures ménagères, développement économique, la GESTion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, les Zones d'Activité Économique... et que Nîmes Métropole c'est aussi, nous, les 39 communes.

Les mois, voire les années qui arrivent ne seront pas roses mais nous devons nous adapter, changer nos pratiques durablement en gardant le cap, sans candeur, nourris par un optimisme et une volonté sans faille, conscients qu'un retour à un apaisement de la situation est toujours possible.

Chaleureusement
Jean-Luc Olona



Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 24 mai 2022

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2021 PREND ACTE d'un état Néant.

BILAN DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2021 PREND ACTE des marchés publics conclus pour l'année 2021 résumés dans les tableaux consultables sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE « ALSH EXTRASCOLAIRE » BONUS TERRITOIRE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - CTG.

Adopté à l'unanimité.

CESSION DU TERRAIN ET DU BÂTI DE 11 M² CADASTREE AM N°267 SISE 1 RUE DES OLIVIERS Oliviers à Mme Florina Catalina VANTA, propriétaire du commerce « Florie Beauté » au prix de vente de 7 000 € HT. Adoptée à l'unanimité.

CESSION DE DELAISSES DE VOIRIE « AL a » ET « AL b » AU LIEU-DIT LE MOULIN A VENT

« AL a » d'une superficie de 261 m² à M. BENAATI Azédine au prix de vente de 22 185 € HT plus le coût d'arpentage rapporté au m² de 776.28 € soit 22 961.28 € HT. « AL b » d'une superficie de 182 m² à M. OURAHOU Mourad au prix de vente de 15 385 € HT plus le coût d'arpentage rapporté au m² de 541.32 € soit 15 926.32 € HT. Adoptée à la majorité.

ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES AL 380 ET 381 LIEU-DIT LES BANIERES ET AO 457 LIEU-DIT LA CRUVIERE A IMMO CONCEPT - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2021-04-010 DU 10 AVRIL 2021

AL 380, d'une surface de 188 m² et AL 381 d'une surface de 47 m² et AO 457 d'une surface de 49 m² moyennant un prix global de 1 000 €. Adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE SERVITUDES SUR LA PARCELLE CADASTREE AX N°13 SITUEE 16 RUE BASSE A LA SA ENEDIS

Adoptée à l'unanimité.

SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT ET SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS - 2022

Tableau ci-après. Adoptées à l'unanimité.

Subventions ordinaires 2022		
Associations		Montant en €
1	AEP La Bergerie	458
2	AMAMA	609
3	Anciens Combattants de Milhaud	450
4	Arc Club Milhaudois	1 200
5	Association Gymnastique Volontaire	760
6	Avenir Cyclotourisme Milhaudois	700
7	Bad Club Milhaudois	970
8	Basket Club	800
9	BF savate Club Milhaudois	720
10	Chevaliers des terres de l'Occitanie	600
11	Club des Aînés «Jamai Viel»	400
12	Diane Milhaudoise	770
13	Donneurs de sang Bénévoles	1 100
14	Famille Rurale	950
15	FCPE Milhaud	1 500
16	Football Club Milhaud	851
17	Garden Party	260
18	Garrigue en Mistral	200
19	Garrigue font des chiens	850
20	Judo Club de Milhaud	1 150
21	La Pastorale	400
22	La Pastorale	300
23	Les copains des Arènes	375
24	Les Jardins de Tistolet	350
25	Les Tabbies de Marie	203
26	Les vieux crampons	300
27	Li Taù	770
28	Milhaud Loisirs	550
29	Milhaud Mille Dons	1 250
30	Rugby Club Milhaud	1 200
31	Sleeve et moi	230
32	Sports Milhaud Seniors	800
33	Tennis Club Milhaud	900
34	Toros y fiesta	1 019
Total		23 945

FIXATION DU TARIF DU REPAS DU 14 JUILLET – TORO A LA BROCHE

17 € pour les adultes, 11 € pour les enfants de moins de 13 ans. Adoptée à l'unanimité.

CREATION D'UN CLUB ADOS MUNICIPAL

Dédié aux jeunes adolescents de 11 à 17 ans. Adoptée à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR DE FONCTIONNEMENT DU CLUB ADOS MUNICIPAL Adoptée à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE DE GARDIEN/BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

À temps complet de 35 heures, dans le cadre d'emplois de la filière police, à compter du 1^{er} juin 2022. Adoptée à l'unanimité.

CREATION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL ET DETERMINATION DE SA COMPOSITION

Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel à 3 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants. Maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants. Recueil, par le comité social territorial, de l'avis des représentants de la collectivité sur tout ou partie des questions. Adoptée à l'unanimité.

Séance du 24 juin 2022

DEMANDE DE RECONNAISSANCE COMMUNALE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR DES MOUVEMENTS DE TERRAINS CONSECUTIFS A LA SECHERESSE ET A LA REHYDRATATION DES SOLS DE L'ANNEE 2021

Adoptée à l'unanimité.

ACTUALISATION DES TAUX MAXIMAUX POUR 2023 APPLICABLES EN MATIERE DE TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Modification des tarifs de la T.L.P.E. conformément au tableau ci-après. Adoptée à l'unanimité.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE « VAUNAGE » 2022-2026 – CTG

Adoptée à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSOCIATION SYNDICALE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA PLAINE DE NIMES SAINT-CESAIRE

Jean-Luc DESCLOUX est désigné pour siéger au sein de l'ASA de la plaine de Nîmes Saint-Césaire. Adopté à la majorité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE CONCESSION – CRAC 2020 ET 2021 – PAR GRDF – GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

Pris acte des CRACS 2020 et 2021.

CONVENTION POUR L'ADHESION A LA MEDIATION PREALABLE AVEC LE CENTRE DE GESTION DU GARD

Chaque médiation engagée sera tarifée à 300 €. Adoptée à l'unanimité.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE – BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS) – EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (ESF)

Conclusion d'un contrat d'apprentissage au CCAS dès la rentrée scolaire 2022/2023. Adoptée à l'unanimité.

CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS SUITE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE POUR LE SEJOUR ETE ALSH

Nécessité de prévoir du personnel au sein du centre de loisirs pour assurer l'accueil, l'accompagnement et l'encadrement des enfants. Adoptée à l'unanimité.

REMUNERATION DES AGENTS POUR L'ENCADREMENT DE SEJOURS AVEC HEBERGEMENT

Définition des modalités de rémunération lors des séjours pour ces agents, si une récupération horaire n'est pas possible. Adoptée à l'unanimité.

Dispositifs	Enseignes				Publicité et pré-enseignes non numériques		Publicité et pré-enseignes non numériques	
	a	b	bx2	bx4	b	bx2	bx3	bx6
Surfaces	S≤7 m ²	7m ² <S≤12 m ²	12m ² <S≤50 m ²	S>50 m ²	S≤50 m ²	S>50 m ²	S≤50 m ²	S>50 m ²
Tarifs 2021 et 2022 par m ² pour mémoire	Exonéré	21,40 €	42,80 €	85,60 €	21,40 €	42,80 €	64,20 €	128,40 €
Tarifs 2023 par m²	Exonéré	22 €	44 €	88 €	22 €	44 €	66 €	132 €

**FIXATION DES TARIFS DU MINI CAMPS ORGANISE
PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
- ALSH ETE 2022**

Adoptée à l'unanimité.

Quotient familial	% appliqué	Part. mairie	Tarifs 2022 part. famille
≤ à 500 €	70 %	122,06 €	52,32 €
de 501 € à 900 €	60 %	104,63 €	69,75 €
de 901 € à 1 400 €	50 %	87,19 €	87,19 €
> à 1 400 €	40 %	69,75 €	104,63 €

Séance du 5 octobre 2022

**CLOTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
PREALABLE A LA CREATION DE LA ZAC AUBEPIN
ET APPROBATION DU BILAN**

Adoptée à l'unanimité

**ACQUISITION DE L'ETAGE DE L'ENSEMBLE
IMMOBILIER AU 114 ROUTE DE MONTPELLIER
SUR LA PARCELLE CADASTREE AP N°277 LOT 2**

Acquisition du plateau à usage de bureaux appartenant à l'association Fédération Familles Rurales en liquidation judiciaire, étage d'un immeuble R+1 en copropriété dont le rez-de-chaussée est occupé par la crèche municipale, d'une surface de 253,28 m², pour un montant de 250 000 €.

Adoptée à l'unanimité

**RETROCESSION DES VOIRIES ET PARTIES
COMMUNES DU LOTISSEMENT LE VERLAINE**

Adoptée à l'unanimité

**RETROCESSION DES VOIRIES ET PARTIES
COMMUNES DU LOTISSEMENT ALFRED DE
MUSSET**

Adoptée à l'unanimité

**DECLASSEMENT DU TERRAIN DE 27 M² DE LA
PARCELLE DE 1 405 M² A DIVISER CADASTREE
AP N°141 SISE ROUTE DE MONTPELLIER**

En vue de sa cession au propriétaire de la parcelle mitoyenne AP N°254 sur laquelle est déjà construit un bâtiment.

Adoptée à l'unanimité

**TRAVAUX DE DISSIMULATION DU RESEAU
ELECTRIQUE - MISE EN SOUTERRAIN DES
RESEAUX BASSE TENSION - ECLAIRAGE PUBLIC
ET TELECOM - ROUTE DE NIMES**

Approbation du projet dont le montant s'élève à 106 706,30 € HT soit 128 047,56 € TTC dont la partici-

pation communale s'élèvera approximativement à 37 350 €.

Adoptés à l'unanimité

**TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC - ROUTE DE
NIMES**

Approbation du projet dont le montant s'élève à 37 254,80 € HT soit 44 705,76 € TTC dont une participation estimative de la collectivité de 46 568,50 € (participation aux investissements de 5 % et TVA comprises).

Adoptés à l'unanimité

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ET DE FINANCEMENT DE LA PRESTATION DE
SERVICE « ALSH PERISCOLAIRE » BONUS
TERRITOIRE CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE - CTG**

Adopté à l'unanimité

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ET DE FINANCEMENT DE LA PRESTATION DE
SERVICE « ALSH EXTRASCOLAIRE » BONUS
TERRITOIRE CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE - CTG**

Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DU REGLEMENT DE
FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT - ALSH -**

Mise à jour du règlement concernant les horaires du mercredi après-midi.

Adoptée à l'unanimité

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLE
ET DE MOYENS DANS LE CADRE DU NIMES
METROPOLE JAZZ FESTIVAL 2022**

Adoptée à l'unanimité

**CANDIDATURE AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU GARD DANS LE CADRE DU
PRIX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE RESERVE
AUX COLLECTIVITES POUR L'INSTALLATION
D'UN ARBRE SOLAIRE**

Projet d'installation d'un arbre solaire dans le cadre du prix de la transition énergétique réservé aux collectivités auprès du Conseil Départemental du Gard d'un montant de 50 000 €.

Adoptée à l'unanimité

**FIXATION DES TARIFS DE LA NOUVELLE TRANCHE
DE CAVEAUX AU CIMETIERE COMMUNAL**

Tarif d'un caveau 2 places à 2 450 € HT soit 2 940 € TTC et tarif d'un caveau 4 places à 2 635 € HT soit 3 162 € TTC. Tarif de la concession de terrain de 4,42 m² à 606 € et celle de 5,90 m² à 809 €.

Adoptée à l'unanimité

**REGLEMENT DE LA COURSE SOLIDAIRE
ORGANISEE LE 16 OCTOBRE 2022 PAR LA
COMMUNE AU PROFIT DU CEC DU GARD**

Approbation du règlement et des tarifs des courses
11 km : 15 €, 6 km : 10 €, 6 km marche : 10 € et 6 €
pour les mineurs.

Adopté à l'unanimité

**MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF
D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE -
REGLEMENT**

Pour les jeunes Milhaudois, élèves de troisième et
de seconde.

Adoptée à l'unanimité

**RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL -
PROJET D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

Création d'un poste d'agent non titulaire pour
le recrutement d'un professeur de français pour
exercer auprès des jeunes Milhaudois dans le
cadre du projet municipal d'accompagnement à la
scolarité.

Adopté à l'unanimité

**CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU
TABLEAU DES EFFECTIFS**

Un poste d'adjoint administratif principal de 1^{re}
classe à temps complet de 35 heures pour le
remplacement d'un prochain départ à la retraite.

Quatre postes d'adjoint administratif principal de 1^{re}
classe, deux postes d'ATSEM principal de 1^{re} classe,
trois postes d'adjoint technique principal de 2^e
classe, huit postes d'adjoint technique principal de
1^{re} classe et un poste d'agent de maîtrise principal
pour les avancements de grade.

Adoptée à l'unanimité

**CHARTRE DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE
RACCORDEMENT PROVISoire AU RESEAU
D'ELECTRICITE DANS LE CADRE DE LA LUTTE
CONTRE LA CABANISATION DANS LE GARD**

La charte permettra au maire de s'opposer dans
le délai de 72 h aux demandes de raccordement
effectuées par des particuliers directement auprès
d'Enedis. Les motifs de refus seront motivés.

Adoptée à l'unanimité

**CHOCOLATERIE
CONFISERIE**

VUE SUR NOS ATELIERS



MILHAUD

**ÉPICERIE FINE
BISCUITERIE**

FABRICATION LE MATIN



PRÉPAREZ LES FÊTES CHEZ AUTREFOIS

FABRIQUE & BOUTIQUE : 4 IMPASSE GASTON TAILLAND – ZAC TRAJECTOIRE – MILHAUD
BOUTIQUE « DIRECT FABRIQUE » OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 16H – 04 66 27 56 62

Économie d'énergie De nouvelles économies

La consommation des fluides dans nos bâtiments communaux pèse très lourdement sur le budget de la collectivité ; cette charge va considérablement augmenter dans les mois à venir, et contrairement aux aides de l'État à destination des foyers, les communes devront les assumer seules, sur leurs fonds propres. On parle ici d'une augmentation estimée en 2023 de 300 à 350 % !

Dans le cadre d'une action initiée par Nîmes Métropole et de son CEP (Conseil en Énergie Partagée), la commune a réalisé un diagnostic sur la consommation énergétique de ses bâtiments. Pour cela, les élus et les services ont été accompagnés pour la réalisation de ce diagnostic. Des solutions alternatives nous ont été proposées afin de réduire les consommations énergétiques des équipements. Après avoir établi ce diagnostic complet, un programme de travaux d'économie d'énergie a été proposé. Celui-ci s'inscrit dans un programme pluriannuel d'investissement associé à la rénovation des bâtiments municipaux et de l'éclairage public.

Dans cette dynamique, et parce que la mairie et l'école élémentaire sont les bâtiments occupés les plus énergivores, et qui du fait de leur typologie d'usage demandent le plus de confort thermique, les travaux de rénovation énergétiques ont débuté fin août pour une durée de 8 mois environ. Certains de ces travaux sont programmés dans le cadre du Plan de Relance du Gouvernement (chaudière, chauffage avec climatisation réversible, huisseries avec double vitrage, éclairage, isolation...), et nous ont permis de mobiliser des aides indispensables.

L'objectif à atteindre repose sur une réduction globale de la consommation du patrimoine bâti existant d'au moins 30%. La commune s'est fixée cet objectif en répondant à l'appel à projet de la région « amélioration des performances énergétiques thermiques du

patrimoine bâti existant des collectivités de moins de 10 000 habitants ».

Bien évidemment pour les autres bâtiments municipaux, comme les écoles, le même diagnostic a été initié et des aménagements seront réalisés dans le même esprit (isolation, climatisation...).

L'éclairage public fait depuis plusieurs années l'objet de transformation visant à réduire les consommations. Nous avons ainsi remplacé les anciennes ampoules des réverbères par des LED, beaucoup moins énergivores. Cet investissement a réduit déjà notre facture de 43 %. Le travail se poursuivra en ce sens, jusqu'à la complète rénovation de notre réseau. À cet égard, la commune continue à rechercher des aides et subventions afin d'assumer ces lourdes dépenses pour un investissement durable, écologiquement et financièrement vertueux pour les années à venir.

L'ensemble des communes de France réfléchissent à des mesures drastiques de réduction des dépenses énergétiques (électricité, gaz...), dont la réduction des plages d'éclairage des voies publiques, dans des proportions assez variables, la diminution de la température dans les bâtiments publics... De nombreuses pistes d'économie sont à explorer, certaines seront rapidement mises en œuvre pour assurer l'équilibre du budget.

La technologie nous permet de diminuer, par exemple, l'intensité lumineuse de 30% ce qui entraînerait là encore une nouvelle économie estimée à 40%.



Accessibilité et rénovation thermique de la mairie

Les travaux sont en cours

Conformément aux marchés des travaux concernant l'accessibilité de l'accueil à la population, l'agrandissement et la rénovation thermique de la mairie, les travaux sont actuellement en cours. Un bloc de trois rampes d'accès conformes au besoin des Personnes à Mobilité Réduite a été effectué en premier devant la porte de l'ancienne mairie et la construction des deux bureaux du rez de chaussée et du premier étage est bien avancée. La démolition des cloisons et des faux plafonds est d'ores et déjà bien entamée et dans les prochaines semaines débutera la construction de l'ascenseur.

Bien évidemment, à la fois pour nos agents et aussi pour les usagers des services de la mairie, nous avons limité les nuisances et faisons le maximum pour que ces services ne soient pas interrompus et cela dans le respect d'une totale confidentialité.

Restent les postes électricité, huisseries, chauffage/clim, peintures pour qu'enfin notre mairie soit à la hauteur des attentes de tous.



Cours des écoles Travaux pendant les vacances

Des enrobés endommagés des cours des écoles Jean de la Fontaine et Saint-Exupéry ont été rénovés pendant les vacances scolaires.

Nous en avons profité pour retracer les jeux de ballons (mini-foot, mini-basket), ainsi que des marelles, un alphabet et un jeu de palet.



Éclairage de l'église Économie et mise en valeur

L'ensemble des luminaires de l'église a été repris. L'éclairage vétuste était devenu très énergivore et qui plus est pour un rendement en terme d'éclairage plus que moyen. Les lampes halogènes et fluorescentes ont été remplacées par des luminaires de type LED ; la consommation électrique de l'éclairage étant ainsi divisée par 8.

Le rendu de l'éclairage a été aussi, par là-même, grandement augmenté et a permis une mise en valeur des voûtes du plafond.



Tennis

Réfection des cours

Les inondations du 14 septembre 2021 avait emporté les trois courts de tennis, laissant nos joueurs sur la touche pendant près d'un an. De toute façon, ces terrains étaient en bout de course et l'eau aura précipité les choses !

Il aura donc fallu attendre une année pleine pour les voir refaits à neuf : le temps que les assurances remboursent une partie des dégâts, que le marché soit lancé et que les travaux soient réalisés.

Aujourd'hui, c'est chose faite ! Ils viennent d'être livrés pour la plus grande joie de nos tennismen, jeunes et moins jeunes, qui vont pouvoir reprendre leurs entraînements et les compétitions.

Nous en avons profité pour refaire le revêtement du city stade.



Murs de clôture

Il en va de l'embellissement de notre commune

Si l'ancien document d'urbanisme réglementaire (POS : Plan d'Occupation des Sols) ne prévoyait aucune disposition pour la réalisation effective et complète des enduits des murs de clôture, en revanche notre document d'urbanisme, le PLU (Plan Local d'Urbanisme), en fait une obligation.

Que vous soyez donc sous la règle du POS ou du PLU, finir les enduits extérieurs des clôtures procède de la cohérence esthétique des rues, de l'embellissement de la ville et de l'amélioration du cadre de vie général ! Alors oui, chacun de nous, à ce niveau contribue à cette dynamique. Encore un petit effort pour les retardataires, MERCI !



Rues et chemins de terre ruraux

Reprise des voiries

De nombreux chemins de terre de la garrigue et de la plaine ont été détériorés d'une part du fait du ruissellement des eaux pluviales, mais aussi par les passages de véhicules lourds sur des chemins qui n'ont pas été prévus pour un tel trafic. Il s'agit le plus souvent de PL intervenant pour la commune ou pour d'autres entités territoriales ou pour le compte d'entreprises.

Nous sommes très vigilants sur ce type de déplacement et de nombreux contrôles de Police Municipale sont effectués pour verbaliser ceux qui n'ont rien à faire sur notre commune.

Les réparations se poursuivent : chemin du Tistolet, des Sourbans Bas, chemin le long de la voie ferrée au mas Mayan, chemin des Cèbes, chemin de la Randonnière, contre allée route de Nîmes, chemin de Beau-bois et chemin de Caveirac.

Les validations financières obtenues, suite à l'épisode du 14 septembre 2021, ont fixé leur montant à 280 000 € soit à peine le cinquième des sommes attendues pour réparer ces routes et chemins.

Il nous faudra faire avec ! Et ces réparations continuent.

Pour ce qui en est des rues, elles subissent toujours d'importantes dégradations. Maltraitées par les intempéries, par les PL et semi-remorques, qui se retrouvent perdus dans la commune sans qu'on sache très bien pourquoi ! Et actuellement effectuant d'importantes rotations dans le cadre de la consolidation du pont de l'autoroute rue des Bannières.

Les entreprises EIFFAGE et NEOVIA ont entrepris rebouchages et réparations qui restent une solution d'attente de la reprise des voiries.

Pont autoroutier rue des Bannières

Renforcement de la structure

Depuis le mois de juillet, les ASF (Autoroutes de France) réalisent des travaux de renforcement du pont autoroutier de la rue des Bannières, avec fermeture de ce pont à la circulation, à la fois des véhicules mais aussi des piétons. Ces travaux vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Une déviation a été mise en place par la rue de la Cruvière. Des circulations alternées avec feux tricolores ainsi que des fermetures temporaires du chemin des Garrigues (entre Nîmes-Saint Césaire et Milhaud) ont été et sont encore parfois nécessaires, certains travaux utilisant des machines très volumineuses.

La rue de la Cruvière, déjà fortement endommagée par les inondations de septembre 2021, réparée à minima, simplement pour permettre un petit trafic, connaît par ces travaux d'importantes dégradations. À l'issue de ces travaux, nous la reprendrons et sommes en train de réfléchir à un nouveau sens de circulation.



Rue des Hirondelles

La rigole enlevée

Depuis sa réfection en 2013, la rue des Hirondelles présentait des malfaçons, en particulier au niveau de sa rigole centrale. En effet, les plaques de ciment qui la composaient avaient pris beaucoup de jeu et occasionnaient des risques et des nuisances sonores d'un bout à l'autre de la rue. Aujourd'hui, elles ont été supprimées et remplacées par de l'enrobé à chaud plus résistant.

Il n'était d'ailleurs pas très opportun de réaliser cette rigole de cette manière au milieu de la rue sachant que les roues passent régulièrement d'un côté ou de l'autre sur ces bordures en les désolidarisant à la longue.



Le Bassinet

Un grand nettoyage

Le bassinnet qui recueille une grande partie des eaux venant du chemin du Creux et de la Cruvière a fait l'objet d'un grand nettoyage : enlèvement des végétaux inutiles et des détritiques qui s'étaient accumulés, reprise de la balustrade, consolidation des murs de soutènement, élagage du grand platane. Outre le fait que cette restauration lui redonne un peu de lustre surtout quand on arrive de la route de Générac, il récupère sa fonctionnalité, permettant aux eaux de pluie de s'écouler avec beaucoup plus de facilité.

Avec l'entretien et le fleurissement du puits au rond-point du parvis du gymnase, l'entrée sud de la commune s'en trouve fortement embellie. Un grand merci aux agents qui ont effectué ces travaux !



Urbanisme

Le permis de louer à Milhaud Obligatoire à partir du 1^{er} novembre 2022

Le propriétaire d'un logement situé dans le périmètre concerné par ce dispositif, qui pour la commune de Milhaud porte sur la route de Nîmes, la route de Montpellier et le centre village, doit établir une demande d'autorisation préalable à la mise en location.

Cette demande, composée du CERFA et des diagnostics techniques, doit être faite en cas de première location ou à chaque changement de locataire. Aucun bail ne peut être signé tant que l'administration n'a pas autorisé la mise en location, ou accordé une autorisation tacite.

Elle sera adressée par courrier, 1 rue Pierre Guérin – 30540 MILHAUD, ou envoyée par voie numérique à l'adresse suivante : urbanisme@milhaud.fr

Le permis de louer à Milhaud sera mis en œuvre le 1^{er} novembre 2022.

Ce nouvel outil qui permet de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil a été instauré par délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2022.

1. Le processus d'autorisation

L'administré adresse au service urbanisme de la mairie sa demande d'autorisation préalable de mise en location.

Le service urbanisme délivre un récépissé de dépôt, l'administration disposant de 30 jours pour répondre.

À ce stade et afin de sécuriser le dispositif mis en place, la commune a souhaité confier à un prestataire extérieur une mission d'expertise pour la visite systématique des logements avant l'entrée dans les lieux des locataires, ainsi que la gestion administrative résultant de cette mission.

Le prestataire, généralement un expert immobilier, à la suite de la demande effectuée par la commune, prend contact avec le propriétaire du bien afin d'organiser la visite.

En fonction des rapports d'expertise, le prestataire rédige un arrêté d'autorisation ou de refus de mise en location, ou d'autorisation avec réserve et préconisation de travaux. Il contrôle dans ce dernier cas leur réalisation.

L'arrêté est ensuite transmis à la commune pour signature.

NB : Les refus font l'objet de signalements à la

Préfecture et à la DDTM, à la CAF, la MSA et les services fiscaux.

2. La mise en place du Permis de Louer

• La communication réalisée par la commune

Articles dans la presse locale ainsi que dans le bulletin municipal (voir à ce sujet les articles sur le permis de louer et le permis de diviser parus dans le magazine de la commune de Milhaud n°19 de mai 2022).

Courrier d'information envoyé aux agences immobilières et notaires, ainsi qu'à tous les professionnels de l'immobilier et les propriétaires des secteurs concernés.

Communication sur le site de la ville.

• L'information donnée par l'expert à la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole

L'expert rédige le projet de rapport annuel obligatoire de la commune à la Communauté d'Agglomération. Ce rapport est établi au mois de janvier sur la base des éléments relatifs à l'exercice précédent.

3. Les sanctions applicables

Le fait de mettre un bien en location sans solliciter l'autorisation de louer ou, en dépit du refus de mise en location, pourra être sanctionné par le représentant de l'État dans le département, par une amende d'un montant maximum de 5 000 € et de 15 000 € en cas de récidive dans les trois ans.

Résidence des Moulins à vent

Après une période de plus d'un an, les 16 locataires ont pu enfin recevoir leur clé le 27 octobre.

En effet, un conflit qui opposait le bailleur constructeur «Un toit pour tous» avec l'entreprise de volets roulants est résolu et les travaux ont pu être effectués par une autre entreprise pour la satisfaction de tous.

4. Programme d'Intérêt Général (PIG)

(Mise en place de mesures incitatives pour la réalisation de travaux de réhabilitation de l'habitat ancien).

Propriétaire occupant : vous pouvez bénéficier d'une aide financière sous condition de ressources pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique et les travaux indissociablement liés.

Propriétaire bailleur : possibilité de cumuler une aide financière pour la réalisation des travaux et une réduction fiscale sur les revenus locatifs pendant 6 ans, sans condition de ressources du propriétaire. Seuls sont pris en compte le prix du loyer et le plafond de revenus des futurs locataires.

Une disposition intéressante pour les bailleurs ayant reçu un refus de mise en location et qui ont ainsi la possibilité de régulariser les anomalies relevées lors des contrôles qui concernent généralement l'électricité, la ventilation, la sécurité des escaliers et des fenêtres, le manque de luminosité ou le chauffage insuffisant.

Pour monter un dossier, prenez contact avec le prestataire conseil de l'agglomération :

URBANIS - permanences téléphoniques :

lundi, mardi et jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h au 04 66 29 75 35 ou habitermieux@urbanis.fr

Rappel - Le permis de diviser

Pour permettre aux collectivités de mieux contrôler la qualité du parc locatif sur leur territoire, la loi leur a ouvert la possibilité d'instituer dans les zones UC et UA, du Plan Local d'Urbanisme, un mécanisme de permis de diviser.

Le permis de diviser est actuellement en vigueur sur la commune de Milhaud.

Les demandes d'autorisation de travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant établies sur CERFA Mairie (disponible sur le site de la commune) seront adressées par courrier à la mairie - 1, rue Pierre Guérin - 30540 Milhaud ou envoyées par voie numérique à l'adresse suivante : urbanisme@milhaud.fr

L'autorisation de diviser sera accordée ou refusée par le maire dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la demande.

Le défaut de réponse dans ce délai vaudra autorisation.

Résidence « Via Domitia »



Située sur l'artère principale d'une des entrées de Milhaud, au 116 route de Montpellier, la résidence « Via Domitia », ensemble collectif de 73 logements, offre un cadre de vie apaisant à ses futurs occupants.

Ce projet, composé de 55 logements en location et de 18 en accession à la propriété, est pour notre commune un exemple hors du commun en matière de mixité sociale.

Il comporte pour la partie locative des logements pour seniors et des logements adaptés PMR, ce qui est une parfaite illustration de ce que nous souhaitons pour nos administrés.

Côté logements, les appartements sont répartis sur quatre bâtiments en R+2 avec 90 emplacements de parking, ce qui confère à la résidence réalisée sur un terrain de 7 815 m², et du fait de son architecture, une dimension humaine et une intégration harmonieuse sur le site.

Un site qui bénéficie de la proximité d'un grand axe routier, d'un accès direct aux transports en commun, à la zone commerciale de l'entrée ouest, la prochaine ZAC Aubépin et aux commerces du centre-ville. Un endroit idéal qui favorise le bien vivre ensemble au quotidien, ainsi qu'une vie proche de celle d'un village que pourront partager les résidents.

Les appartements, qui ont été livrés en septembre 2022, sont occupés par un grand nombre de Milhautois.

Aménagement du secteur Aubépin

Réunion publique du 23 juin 2022

Cette réunion s'inscrivait dans le prolongement de la concertation ouverte le 17 septembre 2020, sur le projet d'aménagement du secteur « Aubépin » et ce, jusqu'à l'approbation par le conseil municipal du dossier de création de ZAC.

Cette zone correspond à l'une des dernières opportunités d'extension urbaine sur la commune. Elle est vouée à accueillir principalement de l'habitat (386 logements envisagés sur un périmètre de ZAC retenu d'environ 10,7 ha soit 35 logements à l'hectare), dont 30 % du programme global sera affecté à des logements locatifs sociaux.

Les constructions projetées ne dépasseront pas le R+2.

Par ailleurs, cette zone permettra l'implantation de futurs équipements publics.

À ce stade là, la commune envisage la réalisation d'une crèche de 40 berceaux et un pôle médical actuellement à l'étude.

1. La trame urbaine s'articulera au tour de trois secteurs :

- L'entrée de ville le long de la route de Montpellier où seront réalisés les logements collectifs.
- L'îlot central entre la route de Montpellier et le sud du site qui aura vocation à recevoir outre des logements locatifs, des logements intermédiaires (maisons individuelles, des lots à bâtir) et des équipements publics.
- Le sud de la zone qui verra l'aménagement d'un parc urbain, il constituera un espace paysager et ludique accessible à tous. Ce quartier du parc destiné aux loisirs et à la pratique d'activités sportives servira également à la gestion des risques liés aux eaux pluviales.

Deux chenaux d'accompagnement des eaux ont notamment été étudiés dans cette partie sud de la ZAC.

Cet espace offrira aussi une véritable façade végétale en premier plan depuis la route nationale. Sa superficie exacte et la densité des futures constructions (logements collectifs, logements intermédiaires) seront arrêtées à un niveau d'étude ultérieur.

Lorsque ces études relatives à la structuration du parc seront poursuivies, il est prévu d'inclure dans le projet, la végétalisation des parkings du stade actuel et du parking qui avait été envisagé en son temps pour la SMASH.



2. Les aménagements envisagés :

- Le projet et son impact par rapport au risque inondation : une succession de bassins de rétention pour un volume global de plus de 5 400 m³ sera mise en œuvre et un redimensionnement de certains fossés existants sera également effectué.
- Création d'îlots apaisés (principe de l'écoquartier souhaité par la commune) irrigués par des circulations piétonnes, multiplication des liaisons douces et sécurisées intra et inter-quartier, et parkings privatifs en extérieur. Toutefois des formes d'habitat plus traditionnelles où l'on peut se rendre jusque chez soi en voiture, sont aussi prévues.
- Environnement et paysage, en plus du parc urbain et de l'aménagement paysagé du chemin du Creux, les arbres existants seront maintenus et des alignements d'arbres seront plantés le long des voiries internes.
- Desserte de la ZAC : les principaux axes d'accès à la zone sont la route de Montpellier, voie structurante à double sens en capacité d'écouler les flux entrants/sortants de la ZAC, la rue de l'Aubépin raccordée à la voie structurante de la ZAC, au gabarit toutefois peu adapté à une augmentation de la circulation des futurs véhicules et la rue des Vignerons, une voie à sens unique depuis la route de Montpellier. Le chemin du Creux ne servira pas d'accès principal mais continuera de desservir les habitations existantes.

3. Le calendrier prévisionnel

Les prochaines étapes à venir : fin 2022 début 2023 sont l'approbation du dossier de création de ZAC par la ville de Milhaud et la désignation d'un aménageur. Le début des travaux d'aménagement, étant sur ces bases, envisagé courant 2025.

Sécurité et prévention

La municipalité a engagé une étude globale pour améliorer et organiser le plan de déplacements dans la commune. Il s'agit avant tout de maîtriser la vitesse de circulation, de libérer les trottoirs des voitures et de les laisser libres pour la circulation des piétons en organisant le stationnement pour que chacun y trouve sa place en toute sécurité.

L'étude que nous avons menée avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme, nous a donné une vision globale, objective et impartiale, débarrassée de nos habitudes et sera mise en place progressivement.

Mobilités et stationnement dans les rues de l'Aramon et des Saules

Pour le quartier des rues de l'Aramon et des Saules, il nous était apparu nécessaire et urgent de réorganiser la circulation ainsi que le stationnement ; les voitures ayant pris depuis longtemps possession des trottoirs, souvent de manière anarchique, laissant les piétons et les PMR dans des conditions de déplacement difficiles et parfois très dangereuses.

L'Agence d'Urbanisme, ayant rendu ses conclusions, et après une réunion publique avec les riverains, nous avons été confortés pour la mise en œuvre, sans plus attendre, du plan des mobilités et de stationnement dans ce secteur.

Souhaitons qu'avec un peu de temps et le changement des habitudes prises depuis des décennies, chacun, riverains du quartier et usagers (piétons, PMR, cyclistes ou automobilistes) se sente plus en sécurité et satisfait de cette nouvelle organisation.



CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES PLUIES INTENSES ET DES INONDATIONS

AYONS LES BONS REFLEXES

En cas de pluie intense ou de crue soudaine, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie.

En effet, en seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.

- Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité
- Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible
- Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans vous mettre en danger
- N'utilisez pas votre voiture, ce n'est pas un espace sûr. Quelques centimètres d'eau peuvent suffire à l'emporter
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains
- Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie
- Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.

Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir pendant la saison des pluies intenses, préparez un kit d'urgence 72h pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours.

Plus d'informations :
pluie-inondation.gouv.fr

NE CONFONDEZ PAS CES TERMES !

VIGILANCE ET ALERTE INONDATION

VIGILANCE (icône d'exclamation) : Une vigilance peut conduire à l'activation d'une alerte.

ALERTE (icône de mégaphone) : Signes prévenant d'un danger imminent sur les lieux.

QUOI ? (icône d'interrogation) : Informations sur un phénomène dangereux potentiel (surveillance 24h/24 des vents, pluie à l'arrivée, état actuel des rivières, du golfe).	QUE FAIRE ? (icône de roue dentée) : Informations sur la situation et les prévisions, analyses, préconisations, conseils de conduite de comportement.
OUTILS (icône de tournevis) : Toutes les actions et les outils des intervenants (secours, évacuation, pompage, etc.).	A RETENIR (icône d'exclamation) : La vigilance VOUS intéresse... n'est pas fréquente... (voir les prévisions et les alertes).
QUE FAIRE ? (icône de roue dentée) : Informations sur la situation et les prévisions, analyses, préconisations, conseils de conduite de comportement.	QUE FAIRE ? (icône de roue dentée) : L'alerte VOUS concerne... est très rare... (voir les prévisions et les alertes).

Prévisions, observations et alertes des phénomènes météorologiques dangereux (pluie, vent, neige, etc.)

En INONDATION, vous êtes en DANGER !

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Votre kit d'urgence 72h

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus épuisantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

Kit d'urgence 72h

Radio à piles (pour piles de rechange afin de suivre les consignes des secours)

Médicaments

Trousse de premiers secours (pansements, compresses...)

Outils de base (couteau multifonction, tourne-boulon...)

Nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots, bébé, nourriture pour animal...)

Vêtements chauds et couverture de survie

Longue de poche (pour piles de rechange, bougies, briquet ou allumettes)

Charges de téléphone portable

Argent liquide (des documents prouvant le cas échéant)

Eau potable en quantité (à faire par provision en bouteille)

Lunettes de vue (lignes de secours)

Double des clés de la maison et de la voiture

Plan pour trouver le lieu de secours

Photos des documents importants dans une pochette plastique (cartes d'identité, permis de conduire...)

Plus d'infos : pluie-inondation.gouv.fr

Placez le kit dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des aliments. Remplacez les piles.

En cas d'urgence, n'hésitez pas de le réapprovisionner !

PLUIE - INONDATION

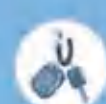
JE NE ME DÉPLACE PAS



Je repousse tous déplacements, j'attends en sécurité et je reste à l'abri.



Je laisse mes enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Je vérifie pas ma voiture, j'attends que les services de secours arrivent à l'urgence.

PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE

PLUIE - INONDATION

SI JE SUIS À L'EXTÉRIEUR EN CAS D'ALERTE



Je n'utilise pas ma voiture, j'attends que les services de secours arrivent à l'urgence.



Je reste à l'abri de l'inondation, j'attends que les services de secours arrivent à l'urgence.



Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts car je ne suis pas sûr de mon itinéraire pour éviter les inondations.

PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE



CAMPER À L'ÉCOLE PEUT LEUR SAUVER LA VIE !



LAISSER VOTRE VOITURE PEUT VOUS SAUVER LA VIE !



PLUIE - INONDATION

JE RESTE ABRITÉ PENDANT LA CRISE



Je ne descends pas dans les caves car je ne suis pas sûr de mon itinéraire pour éviter les inondations.



Je reste informé et à l'écoute des messages des services de secours et de la météo.



Je ne salue des personnes vulnérables et isolées en attendant les secours.



Je ne salue des personnes vulnérables et isolées en attendant les secours.

PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE



DÎNER AU GRENIER PEUT VOUS SAUVER LA VIE !



PLUIE - INONDATION

JE PRÉPARE MON KIT D'URGENCE

QU'EST-CE QUE JE DOIS METTRE DANS MON KIT D'URGENCE ?

Une bouteille en plastique, nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson, lampe de poche avec piles ou à dynamo, radio avec piles, vêtements chauds, etc.

Le kit d'urgence doit être prêt à tout moment.



PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE



UNE NUIT AU BOULOT PEUT VOUS SAUVER LA VIE !



Social

La Semaine Bleue

Elle cultive le bonheur de nos aînés

Nos seniors ont eu l'occasion de se réjouir. En effet, la « Semaine Bleue » a été pour eux l'occasion d'un rendez-vous pour vivre de beaux moments de partage et de convivialité du 3 au 7 octobre. Favoriser l'échange est indispensable pour aider nos personnes âgées à maintenir le lien social, bien souvent rompu du fait de la maladie ou de la solitude. Le CCAS y contribue tout au long de l'année, et particulièrement au cours de cette semaine-là.

Jocelyne Batignes, vice-présidente du CCAS, et déléguée à l'action en faveur des aînés, au handicap et à la solidarité, souligne que « cette belle manifestation offre aux seniors la possibilité de se changer les idées et de changer d'air grâce à un ensemble d'animations et de sorties encadrées ». C'est ainsi qu'une journée découverte a été organisée par le CCAS, le mardi 4 octobre, avec la visite d'Aigues-Mortes et un repas au Grau du Roi. Une ballade au bord de la mer sous un soleil chaud à clôturer cette belle journée avec un retour en car vers 17h.

Le club des aînés « Jamaï Vieil », sollicité par l'intermédiaire de sa présidente, Denise Tuquet, ainsi que la maison de retraite « les Jardins Médicis », dirigée par Estelle Ropital, ont répondu très favorablement à cette invitation et ont pu participer aux différentes manifestations proposées. La cinquantaine de personnes présentes et contentes de leur journée en ont redemandé pour l'année prochaine !



Vendredi 7 octobre, le loto organisé par « Jamaï Viel » à la salle des aînés a été l'occasion pour nos seniors, au delà du plaisir de jouer, de maintenir éveil et agilité d'esprit. Nos aînés ont eu la surprise de voir notre nouveau député, Yoann Gillet, assister à leur loto dans le cadre de cette Semaine Bleue.

Assistante sociale

Affectée à la commune de Milhaud

Pour répondre au mieux à vos attentes, une assistante sociale est affectée à la commune de Milhaud. Elle reçoit sur rendez-vous le jeudi matin de 9h à 12h au 04 66 76 81 00.

Nous sommes très attachés au respect de vos droits et à une prise en charge personnalisée ; l'assistante sociale vous aidera dans vos démarches et vous orientera vers des professionnels qualifiés et expérimentés.

Octobre Rose

Pour insister au dépistage



Octobre rose a pour but de sensibiliser et de mobiliser le grand public contre le cancer du sein qui reste à ce jour le cancer féminin le plus diagnostiqué au monde. Chaque année du 1^{er} au 31 octobre, une campagne d'information et de dépistage contre le cancer du sein se déroule pendant tout le mois d'octobre. L'idée est de prévenir en informant, dialoguant et aussi en se mobilisant pour réunir des fonds pour la recherche.

Le cancer du sein concerne aujourd'hui 1 femme sur 8. Des campagnes d'informations comme Octobre Rose sont donc encore nécessaires pour lutter contre la maladie.

La commune de Milhaud organisera un point « info », le 16 octobre aux arènes de 9h à 12h.

Repas ou colis de Noël

Inscription obligatoire

Entre les confinements et les risques sanitaires liés à la Covid 19, la municipalité avait le choix, afin de protéger nos seniors, de ne pas organiser le traditionnel repas de fin d'année mais de distribuer des colis individuels. Ces colis ont été très appréciés par l'ensemble de nos aînés.

Cette année, le repas de fin d'année, suivi d'un spectacle dansant aura lieu, sauf restrictions sanitaires en vigueur, le vendredi 6 janvier 2023 à la salle des Fêtes pour les personnes de plus de 67 ans. Ce moment de joie est très attendu ; il permet à tous de se retrouver et de partager un repas festif.

Le repas est offert aux personnes de 67 ans et plus après inscription auprès du centre socioculturel du 17 octobre au vendredi 16 décembre inclus, de 9h à 12h tous les jours sauf le mercredi (tél. : 04 66 74 32 47).

Pour les personnes répondant aux critères d'éligibilité et ne pouvant se déplacer (handicap, maladie, convalescence...) et pour que la fin de l'année soit malgré tout une fête pour tous, la municipalité leur livrera un colis festif à domicile. inscription au centre socioculturel : du 17 octobre au vendredi 18 novembre tous les jours sauf le mercredi.

Infos pratiques

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

C'est un guichet unique destiné à répondre aux besoins liés au handicap et faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur entourage.

Service relation à l'utilisateur : tél. : 04 66 05 42 00 ou 0800 205 585 (numéro vert gratuit).
Mail : mdph@gard.fr / adresse : 176 allée Salvador Allende 30000 Nîmes.

Le MDPH vous reçoit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h avec ou sans rendez-vous.

Éducation

Scolarité



Crèche « Les Petits Bouchons »

Une fête de fin d'année réussie

La crèche municipale « Les Petits Bouchons » a fêté la fin de l'année en cette journée particulièrement caniculaire du 1^{er} juillet 2022. L'occasion de dire au revoir aux plus grands qui sont entrés à l'école maternelle Saint Exupéry en septembre.

Les « nounous » avaient bien fait les choses pour l'animation de cette fin d'après-midi. Costumées et grimées, elles allaient d'enfant en enfant, les faisant danser, chanter pour la plus grande joie des parents venus en grand nombre partager ce merveilleux moment de convivialité. Un goûter avec des gâteaux fait « maison », des fruits, quelques bonbons et des boissons rafraîchissantes ont été servis pour clore cette belle fête.



Ils passent en 6^e

Remise de calculatrices

Cette année, les heureux admis en 6^e ont reçu des mains des élus une calculatrice ; celle recommandée par l'Éducation nationale.

Ce moment de liesse, dans la grande cour de l'école Jean de la Fontaine, a été l'occasion pour le directeur, Monsieur KOWALCZYK, et les élus, de formuler à nos jeunes tous leurs vœux de réussite pour cette nouvelle vie.

On a coutume de dire qu'ils sont la France de demain et nous mesurons l'immense défi qu'ils auront à relever. Très bonne chance pour nos jeunes Milhaudoises et Milhaudois !



Cross municipal

Un retour très attendu

Après deux ans de répit du fait de cette longue pandémie, tous les enfants de l'école élémentaire Jean de la FONTAINE se sont retrouvés pour participer au 6^e cross « Christophe JALAGUIER » organisé par la municipalité, le vendredi 3 juin sous un beau soleil printanier.

Bon nombre de parents ont répondu présent pour aider à l'organisation et pour encourager ces sportifs en herbes. Tous ont pu franchir la ligne d'arrivée et c'est la plus belle des victoires : faire de son mieux et aller jusqu'au bout !

Les distances des courses proposées, de 600 m pour les CP à 1 400 m pour les plus grands, ont déclenché des arrivées très disputées.

Après une période de récupération, les enfants étaient heureux de se retrouver après l'effort pour partager la petite collation et les rafraîchissements mis à leurs disposition, conscients mais ravis de l'effort accompli.

Un grand merci aux enseignants et enseignantes pour la préparation pendant le temps scolaire ainsi qu'aux services des sports, technique, administratif et de la police municipale pour leur contribution qui fait le succès de ce désormais habituel « cross de écoles ».

Notons que certains enseignants et parents ont également fait le parcours en soutien à leurs enfants et élèves !

Les trois premiers de chaque catégorie se sont vus remettre une médaille lors d'une cérémonie, quelques jours plus tard, dans la cour de l'école Jean de la Fontaine en présence des parents, des enseignants, du directeur de l'école et des élus.

Bravo à toutes et à tous ! Rendez vous l'année prochaine... Remise des médailles à l'école ???



ALSH

L'été de la nouveauté

L'été 2022 aura marqué les esprits ! En effet cette année l'ALSH de Milhaud a organisé un séjour passerelle de trois jours pour les grandes sections et les CP que nous avons aussi étendu aux CE1/CE2. L'objectif de ce mini séjour était de fédérer un groupe mixte afin que la rentrée de septembre se passe en douceur pour les nouveaux arrivants en CP.

C'est au centre éducatif du Mas de l'Euzière à Saint Félix de Pallières à 10 km d'Anduze que les enfants ont été accueillis. Dans un cadre plein de charme et chargé d'histoire, les enfants ont participé à des activités essentiellement autour de l'écologie. Un endroit idéal pour une immersion complète dans la nature et découvrir la faune, la flore, les lieux de patrimoine et aussi la lecture de paysage, les contes, les arts plastiques. Nos petits Milhaudois ont été ravis d'avoir laissé leur empreinte dans ce vaste domaine et sont rentrés la tête pleine de souvenirs avec une furieuse envie de revenir l'année prochaine !

De leur côté les enfants restés au centre de loisirs n'ont pas été en reste. Les thèmes proposés durant l'été : « Voyage, Voyage », « Camping », « Milhaud Circus » ont permis aux enfants de pratiquer des activités ludiques, sportives et créatives.

Avec l'été caniculaire que nous avons connu, les enfants ont pu bénéficier de sorties rafraîchissantes comme « Oupa Splash », « Moby parc » et des sorties piscine à Némausa pour les plus grands. Le centre de loisirs s'est clôturé avec l'intervenant « Los Arenos » qui a partagé son amour pour les arts du cirque.

Encore un été bien rempli à l'ALSH de Milhaud !



Conseil Municipal des Jeunes

Des actions centrées sur les autres, l'environnement et le partage

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) va prochainement être installé. Piloté par l'élue aux affaires scolaires, Sandrine CAMPOS, les enfants de CM1 et CM2 vont recevoir, dès le 17 octobre, les dossiers de candidatures qui pourront être déposés du 7 au 21 novembre. La campagne officielle pourra démarrer et l'affichage des candidats et de leur programme sera installé à l'école Jean de la Fontaine et place Frédéric Mistral. Les élèves pourront se présenter par groupe de 3 (2 garçons + 1 fille ou 2 filles + 1 garçon).

Pourquoi se présenter ?

Pour être le messager des jeunes Milhautois auprès des élus locaux, assister aux réunions en mairie, participer à la réalisation de leurs projets et aussi, et surtout, acquérir les outils de la citoyenneté et apprendre le fonctionnement de nos institutions.

Une réunion publique se tiendra le 28 novembre : chaque équipe candidate pourra ainsi exposer son programme. Ce n'est que le 5 décembre que les élections se tiendront dans la grande cour de l'école élémentaire Jean de la Fontaine. Chaque électeur (élèves de CM1, CM2 et CE2) recevra une carte d'électeur.

À l'issue des résultats, le nouveau conseil sera installé le 12 décembre, salle du conseil municipal,

à l'issue duquel, sans perdre de temps, ils pourront travailler lors de la 1^{re} commission. Ils exposeront, en présence des élus du Conseil Municipal, leurs programmes pour validation le 6 mars 2023. La deuxième commission est prévue le 16 janvier 2023 et la troisième le 6 février.

Parmi les projets réalisés par le CMJ de 2021, un aura particulièrement marqué le Vice Président de la Croix Rouge du Gard, Emmanuel APPY, dont nous retranscrivons intégralement le discours qui a suivi lors de la distribution d'une grande palette de bouteilles d'eau à l'approche de l'été, le 24 juin 2022.

« Je suis heureux de me retrouver cette année encore en compagnie de Monsieur le Maire, Madame CAMPOS, les représentants de la Croix Rouge Française ainsi que mes collègues du Conseil Municipal des Jeunes pour un don qui nous tient à cœur, la distribution de bouteilles d'eau pour les sans-abris durant ces prochains mois de chaleur qui, on le sait, peuvent être éprouvants pour les personnes fragiles et démunies.

J'encourage les autres communes à faire de même, si elles le peuvent.

Un petit geste pour les uns peut avoir une grande importance pour les autres.

Je vous remercie ».





Ouverture d'un club ados

Des projets culturels, sportifs, artistiques... pour les jeunes

L'adolescence est une période charnière de transition entre l'enfance et l'âge adulte, bouleversement tant physique, psychique, affectif, qu'intellectuel. À cette époque de la vie, chaque adolescent est en quête de son identité, cherchant à s'individualiser, à construire l'adulte qu'il sera plus tard, pour certains dans la douleur et pour d'autres dans des errements et des indécisions ; mais c'est aussi la plus belle période pour fonder des savoirs, des amitiés et son autonomie. Il est important de permettre aux jeunes de faire face à leurs propres choix, de développer leur libre arbitre et leurs idées, dans le respect des autres.

La commune propose un club ados aux jeunes de 12 à 17 ans ouvert dès la rentrée 2022, tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h30, sauf pendant les vacances scolaires. Des créneaux des salles municipales, du centre socioculturel, de la SMASH seront réservés pour les activités du club.

Le club ados va favoriser la rencontre entre jeunes, les responsabiliser et les rendre plus autonomes. Il va prendre en compte les besoins et envies des jeunes dans l'élaboration de leurs projets. Il sera complémentaire du projet pédagogique et des actions menées pour les plus jeunes par la dynamique équipe de l'ALSH.

Après une phase de mise en route et d'évaluation, le projet pourra être consolidé et renforcé avec une salle exclusivement dédiée et équipée (consoles de jeux, un baby-foot, mobilier, et matériel informatique...).

Beaucoup de nos jeunes sont dynamiques et sportifs et ont à leur disposition sur la commune et aux alentours une multitude d'activités sportives. Les jeunes de Milhaud se connaissent, fréquentent les mêmes établissements scolaires, mais n'ont pas de lieu de rencontre en dehors. Le club ado a vocation à leur offrir ce lieu d'échange, de parole, de jeux et d'autonomisation, encadrée par un animateur.

Le projet pédagogique du club ados tient compte du projet éducatif de la CTG récemment mise en place et s'intègre dans la politique « jeunesse » de la commune qui s'articule autour de 3 objectifs :

Responsabilisation et construction de soi

Favoriser la responsabilisation et l'autonomie des jeunes :

- permettre la création de projets et d'activités par les jeunes,
- permettre aux ados de faire des choix, de penser par eux même, de s'affirmer, de soumettre des idées.

Ouverture vers les autres

Favoriser le vivre ensemble dans le respect de tous :

- favoriser le respect d'autrui, du matériel et des locaux,
- développer l'entre-aide, la solidarité et l'écoute des jeunes,
- favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.

Ouverture vers l'extérieur

Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et sportive autour du partage et de l'échange :

- favoriser les activités ouvertes sur l'environnement local,
- organiser des rencontres avec d'autres jeunes,
- développer les projets avec des partenariats (CMJ, d'autres clubs ados, associations...).

Pour se faire, des temps d'échange auront lieu régulièrement pour permettre à chacun de s'exprimer et de trouver sa place. Des outils d'expression seront installés dans ce sens (boîte à idée, mur d'expression).

Dans un souci d'ouverture culturelle, artistique et sportive, les projets seront autant que possible diversifiés pour satisfaire au plus grand nombre. Ponctuellement, des animations en dehors des mercredis après-midi pourront être planifiées.

Le programme sera régulièrement mis en ligne sur le site de la commune et les réseaux sociaux permettront de relayer les informations.

L'encadrement sera assuré par un éducateur diplômé qui s'assurera de son bon fonctionnement et du respect des règles de vie. Il favorisera la mise en œuvre des projets et assurera le lien entre les jeunes, les familles et la collectivité.

Le club ados respectera les taux d'encadrement réglementaires, soit 1 animateur pour 15. L'inscription au club ados vaudra acceptation du règlement par les jeunes et leur famille. Il n'est pas seulement un ensemble d'interdictions et de devoirs mais aussi de droits et de règles qui permettent la vie en collectivité et donc favorise le mieux vivre ensemble.

Les inscriptions

Tous les jeunes entre 12 et 17 ans peuvent s'y inscrire. Elle est réservée aux jeunes Milhadois, aux jeunes dont les parents travaillent sur la commune, aux jeunes dont au moins un des membres de leur famille possède une résidence (secondaire) sur la commune.

L'inscription est annuelle. La cotisation est gratuite pour la première année (2022-2023) et sera de 15 € par an, ensuite.

Lors de l'inscription les parents doivent remplir une fiche de renseignement qui doit être retournée à la responsable du club ados.

Le dossier d'inscription et le programme peuvent être téléchargés sur le site de la ville.

Dans la commune

Découverte du patrimoine de Milhaud

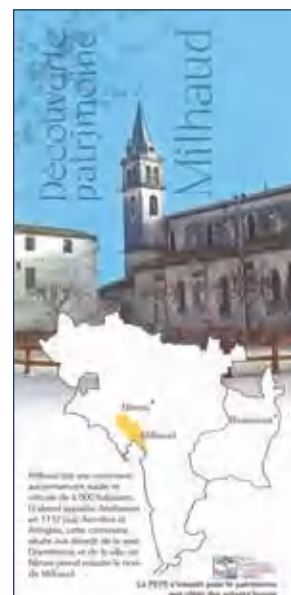
Un dépliant bientôt à votre disposition

Le dépliant que nous avons joint à ce bulletin concerne le parcours de découverte du patrimoine de Milhaud. Il a été réalisé avec la contribution de la mairie, l'association « Garrigues Font des chiens » et le Cercle Généalogique de Milhaud.

Nous avons répertorié sur ce document neuf sites que nous avons souhaité mettre en valeur : l'hôtel de Ville, la croix de mission, la maison vigneronne, la cave coopérative « La Vigneronne », les moulins à vent, la croix du « jubilé », le monument aux morts, le moulin du Pin et la borne milliaire de Milhaud.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Garrigues et Costières de Nîmes coordonne cette opération qui vient compléter le recensement que la municipalité avait entrepris avec les sept pupitres, implantés pour la plupart dans le centre ancien, qui retracent entre autre l'histoire douloureuse que notre cité a connu au 17^e siècle durant les guerres de religion.

Des point bleus sur la carte vous indiquent l'emplacement de ces pupitres. Afin d'enrichir notre connaissance, le dépliant reprend enfin une histoire résumée de Milhaud à travers les âges, ou l'histoire d'une commune rurale aujourd'hui encore en pleine évolution.



AGASS

Catastrophe naturelle sécheresse 2022



Votre commune n'ayant pas obtenu la reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2021, vous devez donc à nouveau déposer une lettre type, disponible à l'association AGASS, à votre mairie en mentionnant selon votre cas « aggravation des anciennes fissures (sans préciser l'année) et apparition de nouvelles fissures en 2022 » ou « apparition de fissures en 2022 ». Votre courrier déclaratif individuel en mairie est indispensable pour que votre

mairie fasse une demande de catastrophe naturelle sécheresse auprès du Ministère de l'Intérieur en 2023.

Pour toutes informations complémentaires, l'AGASS reste à votre écoute (même en soirée ou le week-end pour ceux qui sont en activité) au 06 78 69 90 43 ou par email : agasse30420@gmail.com

RAPPEL : attendre que l'Arrêté de Catastrophe Naturelle Sécheresse 2022 du Ministère de l'Intérieur paraisse au Journal Officiel pour prévenir votre assurance. Votre mairie et l'AGASS vous préviendront. L'AGASS vous contactera aussitôt et vous fera parvenir une lettre type destinée pour votre assureur (vous disposerez de 10 jours ouvrés pour l'envoi).

Bien fidèlement, la Présidente, Daniela RODIER.

Illuminations de Noël

Le concours d'illuminations de fin d'année n'aura pas lieu cette année ; une décision prise à l'unanimité par l'ensemble des élus au nom de la sobriété énergétique.

À l'heure où l'on parle d'économie d'énergie, il nous semble difficile de récompenser par des prix les habitants qui auront « surconsommé de l'énergie ».



Au revoir Père German

7 ans au service des paroissiens

Dimanche 4 septembre 2022, les paroissiens du district Milhaud-Aubord-Bernis-Uchaud-Vestric, les maires et certains élus de ces communes étaient au rendez-vous pour assister à la messe de départ du Père German qui mettait un terme à 7 ans de présence sur le secteur avant de partir pour une nouvelle mission auprès de la communauté de paroisses de Calvisson, sa prochaine affectation.

Une messe animée de belle manière par la chorale de la paroisse et la chorale œcuménique de Milhaud, cette dernière ayant souhaité, en remerciement au Père German d'origine colombienne, interpréter deux chants de la « Misa Criolla » en espagnol et un chant amérindien en clôture de cette belle cérémonie.

Les paroissiens et amis se sont retrouvés ensuite autour d'un repas festif dans une ambiance qui, avec les différentes interprétations de chants et de danses influencés par l'ethnographie espagnole et amérindienne, nous a offert d'importants moments de convivialité.

Un grand merci au Père German dont nous garderons un souvenir ému, lui qui a su avec bienveillance et la disponibilité dont il faisait preuve accompagner de nombreuses familles au cours des différentes étapes de leurs vies.

Un reconnaissance que les maires présents ont souhaité également lui témoigner en lui remettant la médaille de leur ville.

Le Père German Niño sera remplacé par le Père François Abinader, arrivant de Bagnols-sur-Cèze qui a officié pour la première fois à l'église de Milhaud le 11 septembre 2022, et à qui nous souhaitons la bienvenue.



Nettoyage de la garrigue

Un inlassable travail de fourmi

La municipalité a, une nouvelle fois, invité les Milhaudois à un nettoyage citoyen, soutenue pour cette 5^e opération par les associations : « Le bonheur est dans la garrigue propre », « Garrigue font des chiens », « la Diane Milhaudoise », « Sport Milhaud Senior », « la Gymnastique volontaire », « Familles Rurales », les représentants du CMJ Ado et des particuliers bénévoles.

Chacun, animé d'une volonté farouche de vouloir préserver notre environnement face à ces inconscients, ces voyous, ces pollueurs, a voulu participer à cette action salvatrice pour notre cadre de vie, qui constitue, faut-il encore le rappeler une ressource de biodiversité sans égal !

Il y va de notre avenir et nous nous sommes engagés à ne pas baisser les bras !

Nous continuerons, avec l'aide de tous, inlassablement, d'agir pour la préservation de notre environnement.

Ce dimanche 2 octobre de 9h à presque midi, nous avons encore arraché à la garrigue plusieurs tonnes de déchets en tout genre. Quelques traces et

indices ont pu aussi être retrouvés nous permettant de mener une enquête pour découvrir les auteurs et de les poursuivre. Car nous les poursuivrons !

Cette journée à la portée aussi très symbolique a pour but d'éveiller les consciences. Ce n'est pas qu'un nettoyage citoyen mais une opération, aussi, de sensibilisation et d'invitation aux habitants à poser un regard différent sur les lieux de vie qui font partie de leur quotidien.

Nous ne voulons plus voir ce que l'on découvre et en constater les conséquences, les dégâts et les répercussions.



Changement de nom

Procédure de changement de nom issu de la filiation et choix de nom d'usage à raison de la filiation ou du mariage

La loi du 2 mars 2022, relative au choix du nom issu de la filiation, apporte plusieurs modifications aux règles concernant le nom d'usage et le changement de nom. Depuis le 1^{er} juillet 2022, toute personne peut substituer ou adjoindre, à titre d'usage à raison de la filiation, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis. Cette adjonction peut se faire dans l'ordre souhaité, dans la limite d'un seul nom pour chacun des parents et s'appliquent tant aux majeurs qu'aux mineurs. Le consentement du mineur de plus de treize ans est requis. La substitution ou l'adjonction dans l'ordre souhaité du nom du conjoint est maintenue en ce qui concerne le nom d'usage à raison du mariage, dans la limite d'un seul nom pour chacun des époux.

Pour rappel, le nom d'usage se distingue du nom de famille qui est seul inscrit sur les actes d'état-civil. Le nom d'usage est le nom qu'une personne peut utiliser dans sa vie quotidienne et qui peut figurer sur ses documents officiels (CNI-Passeports) et dans ses courriers administratifs. Le nom d'usage peut changer au cours de la vie, il n'est pas automatique, ni obligatoire de le porter en toute circonstance.

De plus, toute personne majeure peut changer de nom de famille issu de sa filiation, pour prendre le nom, du père, de la mère, ou leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par le demandeur, dans la limite d'un nom pour chacun des parents.

Chaque personne ne peut recourir à cette procédure simplifiée de changement de nom qu'une seule fois dans sa vie. Ce changement de nom s'opère par déclaration auprès de l'Officier d'État-Civil dépositaire de l'acte de naissance ou du lieu de résidence – Cerfa N°16229*01. Le demandeur doit confirmer en personne sa volonté de changer de nom à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la réception de sa demande. Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation du nom de famille, etc.) reste identique et doit passer par un agrément du ministère de la justice (décret).

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service d'état civil de la mairie.

ViteMonPasseport.fr

Une plateforme nationale créée

Afin d'aider les mairies dans un contexte de forte tension sur les titres d'identité, le site ViteMonpasseport.fr a été créé. Il s'agit d'une plateforme nationale qui indique aux usagers les délais des mairies à proximité afin de mieux répartir les demandes, réduire le nombre d'appels à traiter et décourager la prise de RDV en double dans plusieurs mairies. ViteMonpasseport.fr est aussi conçu pour orienter les usagers vers la pré-demande ANTS en ligne afin de faire gagner du temps aux agents en mairie. Vous y retrouverez la mairie de Milhaud via son module de prise de rendez-vous pour vos dépôts de demande de carte nationale d'identité et de passeport RDV360.



Actes administratifs

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales

Depuis le 1^{er} juillet 2022, l'obligation d'affichage ou de publication sur papier des actes administratifs est supprimée. La publication dématérialisée des actes réglementaires devient obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Les actes administratifs (délibérations, arrêtés et décisions du maire) sont applicables dès qu'il a été procédé à leur publication ou à leurs notifications aux intéressés pour les actes individuels. La dématérialisation de la publicité des actes locaux leur confère ainsi leur caractère exécutoire et fait courir le délai d'éventuels recours contentieux.

La ville de Milhaud procèdera à la publication sous forme électronique sur son site internet ainsi que sur une borne interactive qui sera prochainement installée en façade de la mairie.

Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Fête de la musique

Depuis quelques années, la commune de Milhaud organise la fête de la musique place neuve. Cette année, l'animation musicale a été assurée par l'orchestre Octane, les boissons et la petite restauration ont été assurées par le bar de la place et les commerces environnants.

La fête de la musique, premier temps fort de l'été, est avant tout une fête populaire où l'on prend plaisir à se rencontrer en toute convivialité ; ce sont des moments de partage, de gaieté et d'amitié, et c'est surtout une fête familiale. Le succès, encore cette année, nous conforte dans sa mise en place en 2023.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à cette réussite et merci au public venu nombreux.



La nuit des étoiles

La 7^e nuit des étoiles organisée par la municipalité s'est tenue le 2 juillet dernier. Vous étiez nombreux à vous être déplacé, seul ou en famille avec vos enfants sur le site habituel des « 4 chemins » en garrigue pour cette manifestation.

Un pique-nique tiré du sac, pour certains venus plus tôt, a permis d'attendre que la nuit tombe. Les conditions climatiques (chaleur) et météorologiques ont perturbé quelque peu l'observation des étoiles qui, grâce aux télescopes des 4 membres du Club ORION 2000, a pu se faire sans trop de gêne.

C'est toujours un ravissement de pouvoir observer la lune, les planètes, galaxies et nébuleuses, d'apprendre pour certains à repérer la Grande Ourse et l'étoile polaire. Comme les planètes n'étaient pas au rendez-vous, c'est incontestablement la lune qui a

été la « star » de la soirée. L'astre très visible s'est laissé découvrir et l'on comprend pourquoi elle a inspiré tant d'artistes et de poètes !

Cette voûte céleste n'a pas fini d'en faire rêver plus d'un et nous fait mesurer à quel point nous sommes petits dans l'univers !



Et peut-être qu'un des enfants venus ce soir là, sera le Thomas PESQUET de demain !

Fête du 14 juillet

Les Milhadois se sont retrouvés le jeudi 14 juillet sur la place Neuve pour célébrer notre fête nationale, une fête comme l'a rappelé le maire, Jean-Luc Descloux, en référence à une victoire symbolique sur l'arbitraire et l'oppression.

Un événement qui nous oblige et qui fait de nous ce que nous sommes, le peuple français avec son histoire et son identité, car au-delà de l'unité nationale qu'elle exprime, cette fête nous rappelle aussi que les principes fondamentaux de la République française édictés dans sa devise : Liberté - Égalité - Fraternité, sont fragiles, encore plus en ces temps, où la guerre ravage l'Ukraine aux portes de l'Europe et qui résonnent de velléités communautaristes en tout genre, d'intolérances et même de violences.



Cette cérémonie très solennelle à laquelle participaient, aux côtés des autorités civiles et religieuses, des anciens combattants et une délégation de neuf militaires en tenue de cérémonie, représentant la 1^{re} compagnie du 4^e RMAT, cent cinquante Milhadoises et Milhadois et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, qui en dépit de la chaleur caniculaire, s'étaient rassemblés pour fêter dignement le 14 juillet, a constitué un moment fort de cette journée.

Le temps festif qui a suivi a connu un vif succès. Dans le prolongement du verre de l'amitié offert par la municipalité, deux cent cinquante personnes environ ont partagé le repas sur le boulodrome, au cours duquel a été servi le traditionnel taureau à la broche, dans une ambiance conviviale à souhait, le tout avec une animation musicale de grande qualité signée «Trumpet Mélody» avec Stéphane Damour.

En raison des conditions climatiques, et pour des questions de sécurité, le feu d'artifice prévu au programme n'a pas été tiré.



C'est le spectacle présenté à 21h30 aux arènes par la « Jordan's Roping Association » en collaboration avec la Manade Aubanel « Les cowboys en Camargue », un show de démonstrations (capture lasso, rodéo, saut de cheval à cheval, saut de cheval à taureau, convoyage de bétail) dédié aux cultures taurines camarguaises et américaines, qui a magnifiquement clôturé pour le plus grand plaisir de tous, les réjouissances de ce 14 juillet.





Fête votive

Le respect et la mise en place des consignes de sécurité, sans oublier le rappel des mesures sanitaires, nous permet d'afficher un bilan plus que positif de cet excellent millésime 2022.

Un travail partenarial en amont entre les différents acteurs (élus, services généraux, service des sports du centre socioculturel, administratifs, Police municipale, Gendarmerie et la jeunesse) a contribué à sa réussite. Nous n'avons pas enregistré le moindre acte de violence, de dégradations, de blessures (tout au plus quelques frayeurs lors des jeux taurins, quelques « bobos » bien classiques et sans gravité). Notre stand de prévention et siroterie tenus par le « Judo-Club Milhadois » a accueilli toutes les personnes désireuses de connaître leur taux d'alcoolémie avant de prendre le volant.

Toutes les mesures préconisées par la préfecture ont été bien observées sous le signe de la responsabilité et du respect des traditions.

Pour qu'une fête soit une réussite, il faut que le temps soit au rendez-vous et cette année pas de soucis : pas un nuage, pas un souffle de vent, seule la canicule s'était invitée aux festivités !

Entamée le mercredi soir, dès la nuit tombée, par la projection du film « au bout d'une passion » retraçant la vie de Christian Montcouquiol, NIMÉÑO II, du réalisateur François de Luca, qui aura fait verser quelques larmes à bon nombre de spectateurs.

En première partie, était présenté pour la deuxième fois dans l'agglomération un film de Jean-Marie Bourret sur le triage des taureaux, suivi de l'abrivado menée par la manade Aubanel, des terres jusqu'à la porte de la marine à Aigues-Mortes ! Des images à couper le souffle réalisées par drone au dessus des terres marécageuses où le seul moyen habituel reste le cheval !

Les courses camarguaises ont été à l'honneur avec d'excellents bétails pour nos 3 courses dont

2 comptant pour le trophée de l'avenir remportées respectivement par les manades Blatière-Bessac avec le cocardier Gallion et Fabre-Mailhan avec Taro. Pour les raseteurs la victoire est revenue à Vincent Laurent et Hedi Chebaiki.

Les manades invitées ont, comme bien souvent, assuré le spectacle au centre du village en menant les abrivados et bandidos avec maestria ; et comme toujours Freddy, Kéké (déguisé pour l'occasion en Joker plus vrai que nature), et bien d'autres parmi les jeunes venus, certains pour la première fois, jouer leur rôle d'attrapaires à merveille. Seules quelques frayeurs et quelques hématomes resteront dans les mémoires.

Cette jeunesse, à l'origine du succès de cette édition 2022, était composée de 5 groupes : les Squid Game, les Vieux, Mario Kart, les Ricardos et les Camping.

Qui peut dire aujourd'hui que nos jeunes sont irresponsables ! C'est tout l'inverse ! Ils sont la fierté de notre village et ont véritablement changé, et depuis maintenant plusieurs années, l'image de notre fête votive.

Le jeudi soir l'orchestre « Cocktail de Nuit » a su combler les amateurs de ce show musical, suivi régulièrement par leur public qui n'hésite pas à faire des kilomètres pour assister à ce spectacle « sons et lumières » qui leur laissera des images inoubliables. Le vendredi les DJ « Jungle » et le samedi « Totof » ont pris la relève avec des musiques plus d'actualité, mais qui n'ont pas dédaigné faire des excursions dans le répertoire des années 70 et 80 pour le plus grand plaisir de tous !

Et que dire de la « charlottade », organisée par la jeunesse, dans des arènes bien remplies : tir à la corde, 1, 2, 3 soleil, match de foot... tout ça agrémenté de la présence de nos chers animaux à cornes, sinon ce ne serait pas très drôle !

Clap de fin, car hélas il faut bien une fin, avec un fond de tristesse car quand tout se passe bien on ne voudrait jamais que ça se termine. Quelle apothéose ! Car devant des arènes combles, les « olympiades » pendant lesquelles les gardians nous ont proposés de formidables « jeux taurins » dans la plus pure des traditions où l'on a pu admirer leurs grandes dextérité et la maîtrise totale du « métier » de gardian : saut de cheval à taureau, ferrade en piste, attente au fer. La manade Vitou a été déclarée meilleure manade pour les 3 jeux.

Et c'est avec toutes les précautions que la jeunesse a pu tirer son feu d'artifice. Un régal pour les yeux des plus petits mais aussi des plus grands pour saluer la fin de cette fête qui restera dans les mémoires comme un grand « cru » !



Exposition Lego

Entre les figures historiques et celles préfigurant l'avenir ou la science fiction, c'est un voyage dans l'univers Lego qui ravi les fans.

Les 1^{er} et 2 octobre, une grande exposition à la salle des fêtes a fait rêver n'importe quel fan des petites briques de couleur devenues au fil du temps incontournables dans notre paysage. Cet événement a été, avant tout, l'occasion de retracer notre histoire : impossible de ne pas évoquer le musée du vieux Nîmes, un immense réseau ferroviaire avec le mythique TGV du début et sa couleur orange, Paris et sa tour Eiffel, pièce maîtresse de l'événement. Uniquement composées de briques Lego, ces créations ont demandé un très grand nombre de pièces et de nombreuses heures de travail.

Les plus curieux ont pu apprécier le Château de la Malmaison, le portrait de l'empereur Napoléon 1^{er}, des dinosaures, des maquettes en hommage à Harry Potter ou Star Wars et bien d'autres tableaux, sans oublier une immense forêt pour nous rappeler que l'environnement reste une préoccupation constante même au sein de l'univers Lego.

Des ateliers de fabrication pour les enfants émerveillés complétaient l'exposition qui aura bien rempli son contrat tant le public est venu très nombreux la visiter.



Salon de la peinture et sculpture

Organisée par la municipalité, avec le concours de René GENTIL depuis 31 ans, au centre socioculturel, la nouvelle édition de l'exposition de peinture et sculpture a accueilli, du vendredi 9 au dimanche 11 septembre, 28 artistes-peintres et pour la première fois un sculpteur sur bois.

Le public venu très nombreux au vernissage a fait preuve de beaucoup de curiosité en posant de nombreuses questions aux artistes venus d'horizons différents et aux moyens d'expression multiples et mettant en lumière plusieurs techniques et à Charir abdel Ali, sculpteur qui utilise des « culs de troncs d'arbres », souvent du hêtre, qui a proposé de magnifiques créations : têtes de taureau, de cheval, et d'autres moins figuratives.

Pour le plaisir des yeux, chacun a pu se laisser conduire à travers les différents types d'œuvres exposées et les univers différents dans lesquels on a pu plonger et se laisser prendre à rêver.

Encore une fois ce week-end d'exposition a tenu toutes ses promesses et gageons que l'année prochaine artistes et public se retrouveront pour partager cet amour des arts plastiques.



Nîmes Métropole Jazz Festival

Cette année, après deux ans d'absence, nous avonseul'immenseplaisird'accueillir, le 14 octobre à la salle des fêtes, le « Nîmes Métropole Jazz Festival ». En effet, après une première partie au cours de laquelle nous avons pu apprécier le récent vainqueur du prix du public au tremplin de jazz 70, KOKOSCHKA, nous avons savouré le mélange jazz contemporain, Métal progressif et mélodies des Balkans, Richard BONA a animé la deuxième partie.

Ce musicien au groove unique transpose les différentes rythmiques du continent africain dans les lignes de sa basse (considéré comme le meilleur bassiste de la planète). Quand on fait de lui l'héritier de Jaco PASTORIUS et qu'on peut le voir collaborer avec Quincy JONES ou Bobby Mac FERRIN, l'immense artiste qu'il est !



Agenda des manifestations



Novembre

Mercredi 2

CINÉMA ENFANTS

« Baby Boss »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 3

CINÉMA ADULTES

« 12 ans d'âge »

20h30 - salle des fêtes

Samedi 26

SALON DU LIVRE 5^E ÉDITION

De 10h à 18h

Centre socioculturel

14h-17h : Noël des enfants, jeux gonflables, jeux en bois, balades à poney, calèche du Père Noël, goûters (sur inscriptions) et autres surprises.

16h : Roussataïo en partenariat avec des éleveurs de chevaux de race Camargue.

17h30 : salle des fêtes

Pestacle de l'Agglo : « Miss Poppins à la rescousse du père Noël » (dès 3 ans).

Décembre

Mercredi 7

CINÉMA ENFANTS

« Mission Noël »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 8

CINÉMA ADULTES

« Les chaises musicales »

20h30 - salle des fêtes

Vendredi 9

SPECTACLE DE L'AGGLO

« Magique Show » (magie)

20h45 - salle des Fêtes

Samedi 10

NOËL ENCHANTEUR

Toute la journée

Centre socioculturel

De 8h30 à 17h - Marché de Noël, Peña « Autre Regard » et son ambiance musicale de Noël.

PLANNING DES LOTOS 2022-2023

NOVEMBRE

DIM 06/11/22	LA DIANE MILHAUDOISE	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 13/11/22	CLUB DES AÎNÉS « JAMAÏ VIEL »	CENTRE SOCIO CULTUREL
SAM 19/11/22	MARCHÉ DE NOËL (La Pastorale)	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 20/11/22	MARCHÉ DE NOËL (La Pastorale)	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 27/11/22	MILHAUD MILLE DONS	CENTRE SOCIO CULTUREL

DÉCEMBRE

DIM 04/12/22	DON DU SANG	SALLE DES FÊTES
SAM 10/12/22	MARCHÉ DE NOËL (Milhaud Mille Dons)	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 11/12/22	LES VIEUX CRAMPONS	CENTRE SOCIO CULTUREL
SAM 17/12/22	LES ANCIENS COMBATTANTS	CENTRE SOCIO CULTUREL

JANVIER

DIM 08/01/23	CHEVALIERS OCCITANIE	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 15/01/23	RUGBY CLUB MILHAUDOIS	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 22/01/23	F.C.P.E	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 29/01/23	LA PAROISSE CATHOLIQUE	CENTRE SOCIO CULTUREL

FÉVRIER

DIM 05/02/23	ÉGLISE REFORMÉE	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 12/02/23	TOROS Y FIESTA	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 19/02/23	MILHAUD BASKET BALL	CENTRE SOCIO CULTUREL

MARS

DIM 05/03/23	MILHAUD BASKET BALL	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 12/03/23	GARD'N PARTY	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 19/03/23	JUDO CLUB DE MILHAUD	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 26/03/23	LA PASTORALE	CENTRE SOCIO CULTUREL

AVRIL

DIM 02/04/23	MILHAUD BASKET BALL	CENTRE SOCIO CULTUREL
--------------	---------------------	-----------------------

MAI

DIM 21/05/23	TOROS Y FIESTA	ARÈNES
--------------	----------------	--------

Cet agenda pourra être modifié en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur et être complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le site internet de la commune.

Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

Parmi les opérations structurantes qui suivent leur cour : la procédure de création de la ZAC Aubépin qui offrira de l'habitat varié, basé sur le principe de mixité et l'implantation de nouveaux équipements publics ouverte sur un environnement paysagé et végétalisé qui contribuera à la qualité de vie de ce nouveau quartier pensé comme un éco-quartier. Le conseil municipal du 5 octobre a validé à l'unanimité les résultats de la phase de concertation préalable présentés lors de la réunion publique qui s'est tenue le 23 juin 2022. La population sera invitée à une prochaine réunion de concertation à l'étape de présentation du projet retenu.

Le projet du Parc Van GOGH, dont les études, confiées au cabinet de maîtrise d'œuvre CEREG, s'achèvent, devrait entrer dans sa phase travaux pour une réalisation prochaine.

La ville agit pour maîtriser et baisser les consommations d'énergie : éligible au « plan de relance » de l'état, Milhaud investit dans des travaux de rénovation énergétique à hauteur de 350 000 € : chaudières, vitrages, huisseries, isolation... soutenus par une subvention de 140 000 €. Une démarche éco-responsable nécessaire à la réduction de nos charges actuelles et à venir.

.....

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

Milhaudois, Milhaudoise

Nous commencerons cette édito par un constat, un constat sur le fait que les projets du groupe majoritaire avance d'un pas lent et que beaucoup de problématique ne trouve le jour qu'avec un retard regrettable. Nous prendrons comme exemple le nouveau plan de circulation qui désengorgerait le cœur du village et qui faciliterait la dépose de nos enfants aux écoles.

Nous tenions à vous informer que l'équipe municipale a décidé de continuer à travailler sans les oppositions et même de les exclure de toutes concertations. Donc malheureusement notre action est plus que réduite voir nulle.

Quoi qu'il en soit nous concluons en souhaitant une très bonne rentrée scolaire aux enfants Milhaudois. Milhaud générations Unies.

.....

MILHAUD VOUS APPARTIENT

La rentrée est là avec sa crise financière sans précédent. Chacun est impacté, les communes s'activent pour faire des économies, aider ceux qui sont dans la précarité. A MILHAUD ? Refus d'investir dans des rideaux anti-chaleur pour l'école maternelle : pas de budget ! Mais il y a des fonds pour des fleurs éphémères ! La crise sanitaire justifie l'arrêt des projets annoncés lors des élections : le parc VAN GOGH ? La résidence de la pinède terminée depuis 2 ans non occupée, pourquoi ? Les travaux à la MAIRIE ont démarré : dans quelles conditions ? L'accueil du public avec les ouvriers présents (confidentialité) bruit, poussière et risques tant pour le personnel que pour les citoyens ! d'autres solutions étudiées ?

Les travaux des bannières ont nécessité 2 importantes déviations jusqu'au 31.12.22. Quelle est la nature de ces travaux ? Peu d'information donnée spontanément par la Mairie. A l'heure du numérique et des réseaux sociaux, utilisés par beaucoup de communes, à Milhaud règne plutôt l'ère du silence ! Au-delà des réseaux sociaux, pourquoi est-il si difficile d'obtenir des informations ; Est-ce parce que nous ne sommes plus en période électorale ? MVA PELLERIN SERAPHIMIDES

La vie des associations



Association Gymnastique Volontaire Milhaudoise

NOUVEAU : SÉANCES DE PILATES

L'association de gymnastique volontaire Milhaudoise a repris ses activités depuis début septembre.

Pour cette année une nouveauté, mise en place de cours de Pilates avec 2 créneaux horaires : le mardi de 18h à 19h et le jeudi de 9h à 10h.

N'hésitez pas à venir découvrir les différentes activités physiques proposées pour vous permettre d'être à l'écoute de votre corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique régulière avec du matériel adapté selon chaque activité et des animateurs diplômés.



Venez prendre du plaisir à vous dépenser tout en progressant en alternant entre des séances cardio, de renforcement musculaire ou bien des séances plus douces pour les muscles et l'esprit.

Des activités pour tous les goûts et toutes les envies en intérieur, sans oublier plaisir, convivialité et bonne humeur. N'hésitez à vous renseigner sur : <https://www.milhaud.fr> rubrique associations et à nous rejoindre.

Arc Club Milhaudois

DE BELLES PERFORMANCES

L'Arc Club Milhaudois peut être fier de la performance de ses archers toutes catégories confondues pour la saison 2021/2022 qui vient de s'écouler avec pas moins de 21 podiums dont 9 en or, 7 en argent et 5 en bronze.

Les plus marquants sont : 1^{er} de la Coupe Départementale par équipes chez les jeunes en Benjamins/Minimes avec Nathan, Kélyne et Loris, 2 titres de Vice-Champion du Gard en Arc à poulie dont 1 en salle et 1 en Tir International Extérieur pour Guillaume, ainsi qu'un titre de Champion du Gard Arc Classique en Tir National Extérieur pour Hervé. « La li la la... ».

Bravo à tous.
Guillaume MARIE. Président Arc Club Milhaudois



Rugby Club Milhaud

UN CLUB EN PLEIN ESSOR

Le Rugby Club Milhaud accueille les enfants au sein de son école de rugby à partir de trois ans et jusqu'à onze ans. Quelles que soient les capacités initiales et l'âge de l'enfant notre école de rugby se donne pour mission principale de guider nos jeunes joueurs filles et garçons dans leur construction en tant que personne, par l'initiation au rugby tout en respectant les apprentissages de l'enfant à chaque période de sa croissance selon un plan de formation fédéral décliné par catégorie des catégories Baby (à partir de 3 ans) au moins de 12 ans.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année scolaire. Les entraînements se déroulent : le mardi de : 17h15 à 18h pour les 3-4 ans / 17h30 à 18h30 pour les 5-7 ans / 18h30 à 19h45 pour les 8-11 ans / Le mercredi de : 11h15 à 12h pour les 3-4 ans / et le samedi de : 10h à 11h pour les 8-11 ans / 11h à 12h pour les 5-7 ans.

Depuis plus de six ans désormais, les éducateurs et bénévoles s'impliquent et se mobilisent dans les différentes activités du club actuellement en pleine expansion, l'ensemble des membres se réjouit de pouvoir sensibiliser de plus en plus de jeunes aux valeurs de ce sport et développer leur esprit sportif. Cyril BACCHETTO. Info/Contact : 06 88 62 29 94 ou rugbyclubmilhaud@outlook.fr



Mélina Danse Milhaud

UNE NOUVELLE ASSOCIATION



Nous sommes heureux de vous retrouver en cette nouvelle année sportive 2022/2023 qui commence. Nous avons pris notre indépendance d'avec l'association des parents d'élève FCPE Milhaud, et avons créé une nouvelle association

Milhaudoise, qui a vu le jour au mois de juillet dernier : « Mélina Danse Milhaud ».

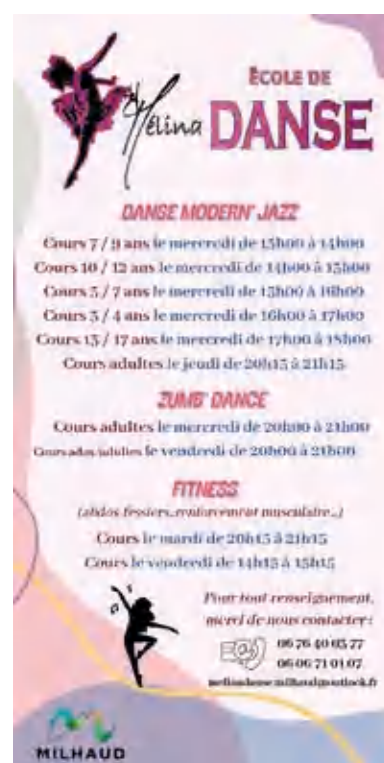
Un nouveau bureau et une équipe toujours aussi motivée pour faire en sorte que cette association Milhaudoise perdure. Beaucoup nous suivent depuis plusieurs années et nous leur en sommes reconnaissant. Depuis maintenant deux ans, nous avons dû apprendre à nous adapter à la situation sanitaire et avons malgré tout réussi à maintenir un maximum de cours pour nos adhérents (en vidéo et en extérieur). Espérons que cette année soit plus calme et nous permette de continuer à assurer les cours dans la salle de danse Giboulet.

Cette année nous avons deux nouveautés à vous proposer : un cours de danse modern'Jazz pour les ados et un cours de fitness en plus de celui déjà existant.

Mélina danse, c'est quoi : des activités de danse modern'Jazz pour les enfants dès l'âge de 3 ans jusqu'à l'âge adulte, du fitness et de la zumb'dance pour les adolescents et les adultes.

Vous voulez venir essayer un cours alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Le bureau : Audrey Bacchetto, Solène Roulle et Cyril Bacchetto
Contact : melinadanse.milhaud@outlook.fr



Judo Club de Milhaud

UN BEAU TOURNOI

Nouvelle saison pour le judo club de Milhaud qui ne s'arrête plus dans sa progression. Après un tournoi annuel qui s'étoffe un peu plus chaque année, 320 judokas de 4 à 14 ans en une journée et 50 hauts gradés ceintures bleues à noires en soirée entraînement de masse, la rentrée s'annonce chargée.

Partenaire sur le Vital sport Décathlon Nîmes pour la 3^e année consécutive, formation de judokas à l'arbitrage, cours supplémentaires en Taïso, le Judo Club de Milhaud accueillera en décembre une des grandes rencontres départementales réunissant plus 400 judokas.

Tu veux apprendre, te renforcer et te surpasser ?

Les professeurs Mélina et Denis, et le bureau composé de Cyrille, Christine, Lucille et Sébastien, vous accueilleront dès le 10 septembre au dojo rue de la Glacière. Viens essayer, tu vas te régaler!



Avenir Cyclo Touriste

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Après un été caniculaire et les sorties vélo exclusivement matinales, la traditionnelle concentration du mas de la Barque sur la journée était la bienvenue le dimanche 28 août. Parcours de 60 km avec repas à la fraîche au Mas de la Barque après un excellent accueil par le club de Saint Hilaire de Brethmas et le Codep 30.

Cette année de reprise après la Covid est quand même riche en événements. Depuis le début de l'année, trois concertations gardoises, Calvisson, Gallician et le Mas de la Barque, trois randonnées dans des clubs voisins, un voyage à vélo de 180 m en 2 jours et demi pour rejoindre Blauvac dans le Vaucluse, lieu de concertation nationale de cyclotouristes pour Pâques, la randonnée permanente « Sur les pas des Huguenots » de 350 km de Génolhac (Gard) à Die (Drôme) en trois jours et un périple pyrénéen en juillet et août avec quelques cols ! Toujours, bien sûr, nos sorties hebdomadaires le mercredi ou jeudi matin.

Malgré ce bilan assez positif, depuis quelques années le club végète et Milhaud mérite un club de cyclotouristes plus étoffé et plus dynamique. L'équipe dirigeante est vieillissante et souhaite que le club créé en 1989 perdure et retrouve le rayonnement de ses vingt premières années avec des bénévoles motivés. Il y a tellement d'actions à mener autour du cyclotourisme, en collaboration avec l'équipe municipale, les écoles... notre fédération. L'équipe en place sera toujours présente pour épauler les nouveaux venus.

Bienvenue à toutes les personnes intéressées.

Contact : 06 74 99 77 41 - mail : acmilhaud@sfr.fr



Les Collègues Milhaudois

PASSION FOOTBALL



Les Collègues Milhaudois sont une association de football loisir qui fêtera ses 10 ans cette saison le 29 mars 2023. Association créée à l'initiative d' Anthony Marzo, premier président, et un groupe de collègues, aujourd'hui présidée par Freddy Hue.

Les Collègues Milhaudois ont été créés avant tout pour se retrouver entre amis autour d'une passion commune le football. C'est dans cet esprit sportif, convivial et en toute amitié que les collègues rencontrent des équipes dans tout le Gard. La fin de match se termine par un repas et un verre de l'amitié autour duquel les deux équipes débriefent le match. Chaque année à lieu également un tournoi qui regroupent différentes équipes de jeunes et moins

jeunes Milhaudois, mais aussi des villages alentours, dans une ambiance familiale et bon enfant.

L'association a traversé tant bien que mal la crise sanitaire et nous espérons qu'elle puisse perdurer encore de nombreuses années.



Le bonheur est dans la garrigue

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT



Dans le courant du mois d'octobre, notre association a participé à la journée de ramassage d'ordures en garrigue organisée par la mairie de Milhaud le dimanche 2 octobre.

Le 18 octobre, l'association présentera à ses adhérents une olivette qui lui a été confiée et évoquera les projets créés autour de ce lieu.

Tous les mardis et vendredis du mois d'octobre, une marche en garrigue sera proposée par l'association, organisée par le président, Hector Herrera. Chacune de ces marches aura un projet particulier qui sera communiqué aux personnes intéressées dans l'invitation (Inventaire des points de dépôt d'ordures, lecture, visite d'un lieu d'activité en garrigue, pique-nique...).

Retrouvez les détails de nos manifestations sur notre page Facebook « Le bonheur est dans la garrigue propre », adhérez à notre association pour recevoir des mails d'information.

Hector Herrera Président - 06 33 88 19 80.

Association Muriers-Condamine et Riverains

NOUVELLE ASSOCIATION DE QUARTIER

L'association Muriers-Condamine et Riverains a organisé sa première fête des voisins le 20 mai 2022. Nous sommes fiers d'avoir ainsi rassemblé une soixantaine de personnes, toutes générations confondues. Merci à vous pour votre active participation.

Notre ambition est d'arriver à tisser un lien entre tous, à des fins de cohésion, d'entraide, de civisme et de solidarité pour améliorer ce qui manque le plus de nos jours, la communication de proximité !

D'autres actions sont à venir, n'hésitez pas à nous solliciter et partager vos idées. Rejoignez-nous !

Contact : G.BUGEAI - 06 08 15 00 19

ou muriers.condamine@gmail.com



Garrigue Font des Chiens

DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

2022 nous a permis de renouer avec les journées des écoles primaires en Garrigue. Les enfants ont découvert ou redécouvert pour certains la garrigue, ce milieu encore sauvage mais ouvert et qu'il faut conserver le plus longtemps possible.

La chaleur de cet été nous démontre que nous avons besoin de la nature pour vivre. Nous nous devons de la garder libre, accessible à tous et la respecter pour les générations à venir. L'utilité du pastoralisme pour le débroussaillage et l'entretien des parcelles. La construction des capitelles, ce petit patrimoine rural que nous nous devons de conserver et de réhabiliter. Chaque année, la construction de capitelles miniatures passionne les enfants. mais aussi les instruments de musique traditionnels : le galoubet et le tambourin. Merci à Alain. L'occitan cette langue qui est notre. Chaque jour, nous nous sommes quittés aux accents de la Coupo Santo. Cette année nous n'avons pas pu faire une information sur les abeilles, ce petit insecte capital pour la pollinisation. Mais en 2023... Merci à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de ces journées.

L'atelier Boutis se déroule tous les premiers samedi du mois de 14h à 17h au centre socioculturel notre premier atelier a eu lieu le 3 septembre.

Fin septembre, nous ferons une deuxième journée sur l'olivier pour constater les effets de la taille réalisée au printemps.

Devant les nombreuses demandes, nous envisageons de faire une réédition du livre de Mme Barrot Marignan sur son enfance milhautoise : « voyage au pays de mon enfance » ; si vous êtes intéressée, contactez l'association.

Si vous voulez participer au nettoyage et au balisage des sentiers : capitelles, botanique, des fonts, vous pouvez contacter l'association : Garrigue Font des chiens - 88 rte de Montpellier 30540 MILHAUD. 06 73 28 59 38 - laisser un message.



FCPE

LA VOIX DES PARENTS

L'ensemble des élèves ont fait leur retour sur les bancs des écoles maternelle Saint-Exupéry et primaire Jean de la Fontaine de Milhaud le jeudi 1^{er} septembre dernier.

La FCPE Milhaud fait également sa rentrée lors de son Assemblée Générale, le mardi 27 septembre en présence de la Présidente de la FCPE du Gard, Karine Pust, pour accompagner une fois encore l'ensemble des élèves milhautois lors de cette nouvelle année scolaire 2022/2023. Une liste de parents d'élèves sera à nouveau présentée aux élections le vendredi 7 octobre sur les deux écoles de Milhaud.

Notre premier rôle sera de représenter la voix des parents d'élèves lors des conseils d'écoles. Les fonds récoltés lors de nos précédentes actions serviront à financer un projet de sophrologie sur l'ensemble des classes de la primaire et le renouvellement des vélos pour l'école maternelle.

N'hésitez pas à nous rejoindre tout au long de cette année, afin de vous impliquer un peu plus dans la scolarité de vos enfants. Chacun s'investit avec le temps qu'il a et toutes les nouvelles idées seront les bienvenues.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse fcpe.milhaud@live.fr. Et suivez nos prochaines actions et événements sur notre Facebook Fcpe Milhaud.



Les Anciens Combattants

DES CÉRÉMONIES AU TRAVAIL DE MÉMOIRE

L'Association des Anciens Combattants de Milhaud n'a pas seulement pour vocation de compter dans ses adhérents les anciens des guerres d'Indochine ou d'Algérie, elle regroupe également les anciens des OPEX mais aussi les personnels de la Défense en retraite ou en activité : tous ceux qui ont servi ou servent encore sous les drapeaux.

Nous participons bien sûr aux cérémonies patriotiques organisées par la commune, mais nous avons aussi nos activités propres : repas à l'automne et au printemps, voyage au printemps, loto en hiver etc... qui nous permettent de nous retrouver dans une ambiance conviviale.

Avec la fin de la pandémie notre prochain rendez-vous est le 11 Novembre : nous serons heureux de nous retrouver autour d'un repas à l'issue de la cérémonie et les nouveaux seront les bienvenus.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le Président des AC. Pierre-Emmanuel Coste



Milhaud Mille dons

DES ADHÉRENTS ENGAGÉS

Notre association compte cette année 65 adhérents que nous remercions de leur engagement. Elle se diversifie et nous avons besoin de tous.

Nous avons commencé le 2 octobre par le lancement du Téléthon à Beaucaire où nous avons pu rencontrer les bénévoles et les organisateurs du Téléthon, ainsi que la marraine : Léanne.

Au programme cette année : une loterie qui a commencé, notre loto le dimanche 27 novembre au centre socioculturel, une animation en préparation le vendredi 2 décembre pour l'ouverture du Téléthon et un stand le samedi 3 avec vente de nos créations et objets de la boutique Téléthon plus une buvette. Et cette année, un marché de Noël, le samedi 10 décembre au centre socioculturel.

Nous poursuivrons en mars avec la collecte des Restos du Cœur et très certainement un vide grenier au printemps.

Si vous avez du temps et voulez rejoindre notre association caritative, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements :

milhaudmilledons@orange.fr ou 06 09 57 63 56.



Garden party

APPRENEZ L'ANGLAIS



Ateliers d'Anglais pour vos Minikids et Kids
C'est la rentrée ! GARD'N PARTY accueille à vos enfants, pour une initiation à l'anglais dans un cadre ludique, musical et théâtral le

*mercredi de 16h à 17h 4-7 ans *de 17h à 18h 8-11 ans

Ateliers créatifs pour Ados «Teens» et soutien scolaire
Ambiance garantie pour réviser les fondamentaux tout en s'amusant pour que l'anglais ne soit plus une matière mais un moyen d'échanger entre ados ! Rejoignez-nous le

*mercredi de 18h à 19h

Ateliers « Adults Beginners, intermediate and conversation »
C'est dans un cadre convivial que vous viendrez vous familiariser avec cette langue musicale et intuitive. Oubliez les fautes et venez découvrir comment progresser quel que soit votre niveau !

*mercredi de 19h à 20h30 beginners and upper
*jeudi de 18h45 à 20h15 Intermediate, upper and conversation SEE YOU SOON !

Reprise des cours à partir du mercredi 5 octobre
cours d'essai gratuit !
En salle N°6 annexe du Centre Socio-Culturel de Milhaud
renseignements et inscriptions au 06.65.70.48.18 - agardnparty@gmail.com



Chorale œcuménique

DES CHANTS PATRIOTIQUES



Concert de la chorale œcuménique de Milhautois dans le cadre des cérémonies célébrant le centenaire de la Légion d'Honneur du Gard
La chorale œcuménique de Milhaud donnera à l'occasion de cette manifestation au profit de la section du Gard de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), un concert de chants patriotiques à l'église Saint-Saturnin de Milhaud le jeudi 10 novembre à 19h.

Rappelons qu'outre les valeurs d'entraide, de solidarité intergénérationnelle et de soutien aux jeunes qu'elle cultive au quotidien, la SMLH du Gard est une section militante au service des hommes et de l'économie avec une action phare : le grand prix des apprentis récompensant les jeunes gens qui choisissent d'exercer des métiers manuels.
Libre participation à l'entrée et verre de l'amitié servi à l'issue du concert au centre socioculturel.

**Nous remercions tous les annonceurs
qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.**

**Consultez-les pour vos achats,
ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.**

Homages



Joël MASCLET

M. Masclet Joël et son épouse sont devenus Milhaudois après avoir fait construire en 1978. Ils ont eu trois enfants qui ont chacun fréquenté les écoles du village.

M. Masclet était boulanger-pâtissier de métier depuis ses 14 ans dans différentes boulangeries.

Après ses 50 ans, il a connu des années difficiles de chômage car il ne trouvait plus de patron vu son âge avancé. C'est à ce moment-là qu'il décida de devenir son propre patron et qu'il acheta la boulangerie «Au bon pain» place Frédéric Mistral afin d'arriver jusqu'à la retraite bien méritée.

Pendant ces 7 années là, il a loué ses loyaux services et sa vocation au Milhaudois. Il a été ravi d'être au cœur du village et de servir d'entre vous.

Sa famille tient à remercier la commune ainsi que tous ses fidèles clients.



Léon SÉRAFINI

Nous avons appris, le 25 septembre, le décès de Léon Sérafini à l'âge de 98 ans.

Cette figure du village, qui a tant travaillé comme maçon et qui a tant œuvré pour les associations et en particulier le football, va nous manquer. Son extrême gentillesse était légendaire, toujours le cœur sur la main, prêt à rendre service.

Tout le monde se rappellera de son musée constitué à partir de souvenirs et d'objets de collection sur la « grande guerre » et la guerre de « 39-45 », accumulées pendant des années, qu'il avait plaisir à faire visiter et qu'il prêtait volontiers à l'occasion de certaines manifestations, en particulier lors des expositions réalisées, lors du « centenaire » de la guerre « 14-18 », par la commune en liaison avec le Lycée.

Le village lui doit énormément et lui est infiniment reconnaissant !

Que sa famille soit assurée, dans ces quelques lignes, de l'immense tristesse dans laquelle sa disparition nous plonge.

Naissances

ARRAÂDA Djibril, le 26 avril 2022
LAMARCHE Yonas, le 2 mai 2022
BLONDIAU Clément, le 18 mai 2022
BENSLIMANE Ayden, le 11 juin 2022
FRADET Nathan, le 9 juillet 2022
FERRAND Athénaïs, le 9 juillet 2022
CAURET Andreano, le 18 juillet 2022
NOBLE GIMENO Lucio, le 19 juillet 2022
GAMMALAME Alliyah, le 3 août 2022
CANEDO GUERREIRO Anastasia, le 8 septembre 2022
D'ARCANGELO Raphaël, le 12 septembre 2022

Mariages

BOISSIER Cyril & MORELL Vanessa, le 17 mai 2022
GUILLEMAIN Jessica & LAPRADE Claire, le 21 mai 2022
CHATRE François & COLOMB Marie, le 4 juin 2022
FRANÇOIS David & SÉBILLE Laëtitia, 20 juillet 2022
TARIFFE Jean Yannick & CLAUX Natassia, 23 juillet 2022
CABREILHAC Nicolas & VAISSIERE Delphine, 23 juillet 2022
GARCIA François & PLA Sylvie, le 26 août 2022
AIGUI Jérôme Bruno & VILARD-BERTIN Christelle, le 27 août 2022
EL MESSAOUDI Mehdi & DEKHISSI Nohélia, le 27 août 2022
OLMETA Pascal & PLA Christine, le 17 septembre 2022

Décès

MASCLET Joël, le 10 avril 2022
CROCE Claude, le 5 mai 2022
VAYSSE Marie-Juliette, le 28 juin 2022
MIRAS Jean, le 5 juillet 2022
GARCIA MARTINEZ Juan, le 24 août 2022
CHMIEL veuve PESETI Liliane, le 7 septembre 2022
GOUJON épouse MAZELLA Raymonde, le 21 septembre 2022



MILHAUD CINEMA

Titres à retrouver
sur les différents moyens
de communication
de la mairie :

- sucettes municipales,
- panneau Centolive,
- Info-flash,
- panneau interactif,
- Facebook,
- site internet...

ADULTES

TOUS LES 1ers JEUDIS DU MOIS

à la Salle des Fêtes

ENFANTS

TOUS LES 1ers MERCREDIS DU MOIS

au Centre Socio Culturel



GRATUIT

Salle des fêtes
de Milhaud

Renseignements
au
04 66 74 32 47